

Bull. Inst. r. Sci. nat. Belg. Bull. K. Belg. Inst. Nat. Wet.	Bruxelles Brussel	30-X-1980
52	ENTOMOLOGIE	1

Publié en mémoire de L. Giltay, Aranéologue (1903-1937)  
Uitgegeven ter nagedachtenis van L. Giltay, Araneoloog (1903-1937)

## REVISION DE LA FAMILLE DES AGELENIDAE (ARANEAE) DE LA REGION MEDITERRANEENNE

(2<sup>e</sup> Partie) (\*)

PAR

Rose DE BLAUWE

Dans la première partie de ce travail, j'ai entrepris la révision de la sous-famille des *Cybaeinae* et du genre *Coelotes* de la sous-famille des *Ageleninae*. Je me bornerai maintenant au genre *Textrix*.

Je désire rappeler à mes lecteurs que ce travail n'a d'autre but que de déterminer du matériel provenant de la région méditerranéenne (lieu de vacances, et d'où l'on ramène chaque année du matériel) et je n'ai nullement l'intention de faire de la faunistique, si ce n'est en me limitant simplement à une grande zone géographique. Je ne vérifie pas les données de lieux de capture pour la bonne raison que ce travail serait beaucoup trop important; en effet, il faudrait voir les spécimens et en vérifier chaque fois la détermination. Ainsi, je recopie simplement ces lieux de capture en mettant le lecteur en garde sur ce point. Pour moi, la systématique est mon seul but, ... et je pense que cette révision aidera les déterminateurs; celle-ci ne sera complète que lorsque tous les genres seront étudiés, ce que je poursuis au fil des ans.

J'ai pu établir cette seconde partie grâce aux prêts de types ou de spécimens provenant d'anciennes collections. Ainsi, mes remerciements s'adressent principalement :

— au Prof. M. VACHON et au Dr. M. HUBERT du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (collection E. Simon);

(\*) La 1<sup>ère</sup> partie de ce travail a été publiée, sous le même titre dans Bull. Inst. roy. Sci. nat., XLIX, 2, 1973.

- au Prof. J. PROSZYNSKI et au Dr. W. STOREGA de l'Académie polonaise des Sciences de Varsovie (collection W. KULCZYNSKI);
- au Dr. T. KRONESTEDT du Naturhistoriska Riksmuseet Entomologiska Avdelningen de Stockholm (collection T. THORELL);
- au Dr. E. TORTONESE directeur du Museo civico di Storia naturale G. Doria de Gênes (un type de P. PAVESI).

Je prie le Prof. A. CAPART, directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, le Dr. G. DEMOULIN, chef de la section d'Entomologie de cet Institut, Messieurs J. COOREMAN et J. KEKENBOSCH également attachés à cet Institut et toutes les personnes ayant eu l'amabilité de m'avoir aidée dans cette tâche, d'accepter tous mes remerciements.

#### 4. Genre *Textrix* SUNDEVALL, 1833

##### CONSIDERATIONS GENERALES

Pour le groupe *Textrix*, nous ne reparlerons plus des caractères communs à tous les individus de cette espèce, les voici nommés :

**Céphalothorax.** — Partie céphalique allongée, élevée et relativement étroite. — Partie thoracique plus longue que la précédente, portant une grande et profonde fovea colorée en brun ou en noirâtre; de cette fovea partent des raies sombres allant vers la périphérie. Ces parties (céphalique et thoracique) portent des poils brun-jaune. — Yeux au nombre de 8 disposés en 2 rangées très fortement récurvées; la ligne antérieure est plus courte que la postérieure; pour les 2 rangées, les centraux sont plus éloignés l'un de l'autre que des latéraux; les centraux antérieurs sont les plus petits de tous les yeux et les centraux postérieurs en sont presque toujours les plus grands. — Clypeus oblique, portant l'aire oculaire en surplomb et valant en général 3 fois le diamètre des yeux antérieurs centraux. — Chélicères portant des condyles latéraux et ayant beaucoup plus de longs poils dans la région latéro-externe qu'ailleurs. Les crochets sont très foncés et de taille moyenne. La marge supérieure porte souvent 3 dents et elle est toujours protégée par une forte scopula assez claire. — Maxilles ayant presque toujours la teinte du céphalothorax et portant des poils brunâtres surtout du côté externe; l'extrémité apicale, côté interne, est blanchâtre et porte une scopula; son côté externe un peu dorsal porte une serrula noirâtre. Ils sont étroits à la base mais s'élargissent rapidement. — Labium ayant la même teinte et la même pilosité que les maxiles; il est rétréci à la base et son extrémité apicale est blanchâtre et légèrement concave, mais elle ne porte pas de scopula. — Sternum un peu plus long que large, se terminant en pointe arrondie entre les coxas IV. Il est souvent plus clair que le céphalothorax, mais la périphérie est plus sombre que le reste; il porte d'assez longs poils brunâtres.

**Pattes.** — Toutes les paires de pattes portent beaucoup de poils et sont à peu près de même longueur, mais la troisième paire est toujours plus courte que les autres. Leur teinte est souvent unie. Les coxas n'ont pas d'épines mais portent une ligne brune longitudinale sur la face latéro-antérieure. Les métatarses portent une écaille dorsale à l'articulation avec le tarse. La disposition et le nombre des épines sur les différents articles ne seront pas mentionnés car ces caractères sont beaucoup trop variables d'un individu à l'autre pour une même espèce.

**Abdomen.** — Les dessins de la face dorsale présentent souvent des chevrons clairs sur un fond gris-brun. La face ventrale est souvent unie et de teinte claire. — Les filières sont caractérisées par la forte dimension des filières postérieures, celles-ci sont au moins 2 fois plus longues que les autres et leur segment terminal est plus long que le basal. Les filières antérieures sont moyennement fortes et nettement séparées entre elles. Les filières centrales sont minces, assez rapprochées et de même longueur que les antérieures. Toutes portent des poils fins et denses.

### 1. *Textrix bovierlapierrei* KULCZYNSKI, 1911 (1)

*Textrix Bovier Lapierrei* KULCZYNSKI, W., 1911 (Fragmentata arachnologica, IX. XVI. Araneorum species nonnullae in Syria a Rev. P. Bovier-Lapierre et in Palaestina a Rev. E. Schmitz collectae. — Bull. Acad. Cracovie, 1911.)

Les spécimens sur lesquels W. KULCZYNSKI s'est basé pour décrire *T. bovierlapierrei* en 1911, étaient déjà fort abimés au moment de sa description : « Exempla nostra non parum detrita sunt... », et sont presque certainement détruits à l'heure actuelle, du moins, je ne les ai retrouvés nulle part. Je me suis donc basée exclusivement sur sa description et sur ses 3 figures reproduites ici (figs. 1, 2 et 3). Je dégage de cette longue description ce qui à rapport à l'épigyne et aux pédipalpes du ♂. En voici les termes :

« Epigyne foveâ ornata magnâ, ca. 0.7 mm. longâ et latâ, profundâ, pone in parte mediâ (ca. 0.2 latâ) fundo foveae elevato et in carinam compresso limitatâ, ceterum marginibus plus minusve impendentibus, acutis in parte anteriore, obtusis in posteriore, optime definitâ. Si lobi, quos margines in parte laterali anticâ emittunt in foveam, negliguntur, fovea subhexagona dici potest; margo eius in parte anticâ, ca. 0.18 longâ, ca. 0.36 latâ, in semicirculum curvatus est, tum foras aut etiam paululo

(1) J'emploie le nom rectifié par P. BONNET (*Bibliographia Araneorum*, tome II, 5<sup>e</sup> partie, Toulouse 1959).

anteriora versus subito flexus, deinde retro foras, denique retro et intrus curvatus; in hac parte posticâ obtusi sunt margines et insigniter altiores quam margo posticus medius. Fundus foveae parum induratus et paulo mutabilis, in carinam longitudinalem parum latam elevatus, plus minusve longam, ante in parte foveae angustatâ in ramos duos anteriora versus et foras directos, recurvatos divisam; reliquae partes fundi in parte latiore foveae paulo convexae sunt, in ipsis lateribus foveae sulco finitae. Pars antica epigynae elevata est supra planum epigastrii ut in specie praecedenti, sed anteriora versus non evidenter producta... Palpi parte patellari 0.48 longâ, 0.39 latâ, tibiali 0.34 longâ supra, 0.42 latâ, 0.55 crassâ, laminâ tarsali 1.4 longâ, 0.87 latâ, eius rostro 0.48 longo, similes atque in specie praecedenti, sed his rebus imprimis distincti : pars patellaris desuper visa circiter in  $2/5$  longitudinis latissima, latere exteriori in angulum valde latum et late rotundatum curvato; pars tibialis a latere exteriori visa dorso — exceptâ parte apicali ad perpendicularum directâ — magis aequabiliter arcuato; stemmatis processus foras et retro directus, sursum curvatus, minutis quibusdam distinctus (latitudine minus inaequali, apice fortius rotundatus); retinaculum longe alium : a basi intus fere directum, tum latere exteriori retro et foras curvato, in parte basali circiter dimidiâ laeve, in apicali sensim fortiter dilatatum in lamellam inaequalem, in longitudinem plicatam, oblique positam : margine exteriori foras, interiori intus et sursum spectanti, apice in universum oblique truncatam et in partes duas inaequales divisam, quarum exteriori interiori longior et angustior est, latitudine aequabilis, apice acuminata, interiori apice iterum in dentes duos breves latos divisa ... Ad Berytum (Liban actuel) legit Rev. Bovier-Lapierre marem et feminas duas. »

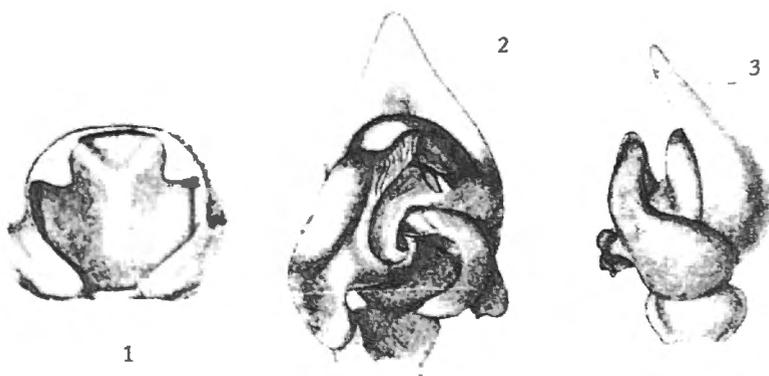


Fig. 1 à 3. — *Textrix bovierlapierrei* KULCZYNSKI 1911.  
1 : épigyne. 2 : pédipalpe ♂, face ventrale. 3 : face latéro-externe.

Cette espèce est donc relativement proche de *Textrix vestita* C. L. KOCH 1841, mais elle s'en distingue cependant nettement; il serait très souhaitable de retrouver au Liban, cette espèce sans doute rare.

2. *Textrix crassivulva* DENIS, 1954

*Textrix crassivulva* DENIS, J., 1954 (Notes d'aranéologie marocaine. III. — Quelques Araignées du Massif del' Ayachi, avec une étude sur les *Textrix* du Maroc. — Revue française Entom. 21).

Cette espèce, dont seules des femelles sont connues, est extrêmement voisine de *T. coarctata* (DUFOUR 1831); en effet, les épigynes des 2 espèces sont formées par une plaque chitinisée en forme de T renversé dont la barre centrale s'infléchit vers l'intérieur; cette barre centrale est plus longue chez *T. crassivulva* DENIS que chez *T. coarctata* (DUFOUR). Les vulves sont plus différentes : chez *T. coarctata* (DUFOUR) la plaque chitinisée est très large et reste large même dans sa partie antérieure; par contre, chez *T. crassivulva* DENIS la base de la plaque chitinisée est aussi très large mais très vite elle se rétrécit fort.

Cépha lo th o r a x. — Longueur (sans les chélicères) : ♀ 4,1 mm; largeur maximale : ♀ 2,6 mm. La partie dorsale du céphalothorax porte des poils blancs duveteux, sur l'axe longitudinal central, tout le long de la fovea et cela jusqu'aux yeux. — Les chélicères portent 3 dents à la marge inférieure (la dernière est forte et les 2 autres sont moyennes); la marge supérieure porte 3 dents (2 grandes et la dernière petite).

P a t t e s. — Brun-jaune de teinte unie.

A b d o m e n. — Longueur (sans les filières) : ♀ 4,7 mm; largeur maximale : ♀ 3,3 mm. Face dorsale : la petite moitié antérieure présente une large bande centrale longitudinale gris-brun, entourée d'un liseret plus clair. La partie postérieure présente au moins 4 chevrons clairs (brun-jaune) sur l'axe longitudinal. Les régions latérales sont formées d'un

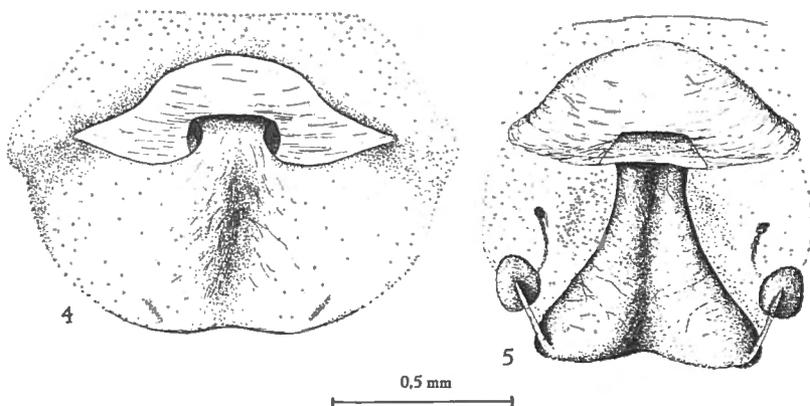


Fig. 4 et 5. — *Textrix crassivulva* DENIS 1954.

4 : épigyne. 5 : vulve.

ensemble de teintes claires et foncées placées en petites taches. (Chez certains spécimens le dessin était tout à fait atténué.) — Face ventrale gris clair, mais près des filières la teinte devient plus sombre.

Epigyne (figs 4 et 5). — Comme nous l'avons signalé précédemment, elle est voisine de celle de *T. coarctata* (DUFOR) et les figures 4, 5, 21 et 22 montrent assez nettement les différences existant entre ces 2 espèces.

Matériel. — 3 femelles paratypes provenant d'Arghbalou de l'Orika dans le Haut Atlas marocain, récoltées par J. GATTEFOSSÉ probablement en mars 1952, déterminées par J. DENIS.

Répartition géographique. — Haut Atlas marocain.

### 3. *Textrix chyzeri* nom. nov.

= *Textrix albosignata* SIMON, sensu C. CHYZER et W. KULCZYNSKI, 1986 (Ordo Araneae in A Magyar Birodalom Allatvilága Fauna Regni Hungariae) III. Arthropoda. Ordo Araneae. Budapest 1896.)

nec *Textrix albosignata* SIMON, 1875 (Les Arachnides de France. Tome 2. Paris 1875). (cette espèce est synonyme de *T. caudata* KOCH, L. 1872).

Ce groupe étant très homogène, seuls les génitalia permettent de distinguer les espèces les unes des autres, et quand on est en face d'un spécimen immature, il est actuellement impossible de les déterminer avec certitude; or la première description de E. SIMON en 1875, repose justement sur un tel spécimen.

J'ai pu, grâce à l'amabilité de M. M. HUBERT du Muséum de Paris, examiner des femelles déterminées par E. SIMON et provenant de Corse; or celles-ci sont des *T. caudata* KOCH L., 1872, sans le moindre doute.

C. CHYZER et W. KULCZYNSKI donnent des descriptions (♂ et ♀) d'une espèce bien définie et qu'ils supposent être *T. albosignata* SIMON, or ils n'en sont pas absolument sûrs car ils mettent un point d'interrogation à côté de ce nom. Des spécimens prêtés par J. PROSZYNSKI de l'Institut de Zoologie de Varsovie, identifiés comme *T. albosignata* SIMON par W. KULCZYNSKI lui-même, correspondent parfaitement aux descriptions de C. CHYZER et W. KULCZYNSKI. Les choses continuent à se mélanger dans « Les Arachnides de France » par E. SIMON, tome sixième, œuvre posthume publiée par L. BERLAND et L. FAGE : la description de *T. albosignata* SIMON est donnée avec les dessins de génitalia exécutés par W. KULCZYNSKI.

Il s'agit donc d'une espèce nettement distincte mais qui ne peut s'appeler *T. albosignata* SIMON, 1875, puisqu'en fait, cette dernière est synonyme de *T. caudata* KOCH L., 1872. Je me vois donc dans l'obligation de procéder aux changements signalés précédemment.

**Céphalothorax.** — Longueur sans les chélicères : ♂ 4 mm, ♀ 2,8 mm; largeur maximale : ♂ 3 mm, ♀ 1,8 mm.

**Partie céphalique :** fauve de teinte unie, avec une bande plus claire allant de l'aire oculaire à la région thoracique et traversant entièrement celle-ci; cette bande porte des poils blancs courts très denses. La région oculaire est entièrement noire. — **Partie thoracique** portant la suite de la bande centrale claire qui entoure complètement la fovea. — **Chélicères :** marge inférieure : 3 dents (la dernière est très petite et les 2 autres sont moyennes); marge supérieure : 3 dents (la centrale est grande et les 2 autres sont moyennes). — **Labium** plus large que long. — **Sternum** ayant la périphérie plus sombre que le reste (du gris se mélangeant à la teinte générale); il est presque plat.

**Pattes.** — Tous les fémurs portent 3 anneaux plus foncés, tirant sur le gris (visible chez la ♀ mais peu définis chez le ♂). Chez la ♀ on voit vaguement des anneaux sur les tibias. Les pattes sont très longues, surtout chez le ♂; les fémurs, les tibias et les métatarses sont particulièrement longs et ont à peu près la même longueur.

**Abdomen.** — Longueur sans les filières : ♂ 4 mm, ♀ 4 mm; largeur maximale : ♂ 2,4 mm, ♀ 2,8 mm. Face dorsale : (le dessin chez le ♂ est très visible, tandis que celui de la ♀ est peu distinct; la description suivante est donc celle du ♂). La moitié antérieure a une fine bande axiale très claire mais n'arrivant pas à l'extrémité antérieure de l'abdomen; de part et d'autre de cette bande, on voit 2 points vaguement orangés (les postérieurs sont un peu plus écartés de la bande que les antérieurs). Moins distinctement, on voit une bande assez claire placée sur chaque face latérale et touchant les points. La moitié postérieure présente 2 chevrons très clairs attachés l'un à l'autre et une ébauche d'un troisième chevron également attaché au second. Le reste est marbré et moucheté de fauve et de gris. Poils blanchâtres sur les parties claires et fauves ailleurs. — **Face ventrale :** gris relativement clair, uniformément réparti, mais plus sombre près des filières. — **Filières :** chez la ♀ les filières antérieures sont plus sombres que les autres, ce qui n'est pas le cas chez le ♂. La couleur générale est jaunâtre, plus claire que la face ventrale de l'abdomen.

**Pédipalpes du ♂** (figs 6 et 7). — Ils ont la même couleur que les pattes. — **Fémur :** très long, nettement plus long que la patelle et le tibia réunis; poils nombreux et longs, mais aussi de nombreuses et longues épines sur les faces ventrale et dorsale. — **Patelle :** portant de fins poils et d'autres assez gros. Pas d'apophyse. — **Tibia** très long, présentant de nombreux poils dont certains sont plus épais et ressemblent à des épines; son côté latéro-externe présente une écaille dentelée sur son tranchant ventral. Cette écaille est brune, plus foncée sur les bords. — **Tarse** très long et très étroit; il porte de très longs poils et certains font plus ou moins office d'épines. — **Bulbe** très petit par rapport à la longueur du tarse. Assez simple, il est formé d'une masse très claire. Le stylus, qui est

plus foncé que le reste, s'engage dans la lèvre supérieure (claire) du conducteur; cette dernière se soude, dans la région postérieure, à la lèvre inférieure qui part du corps du bulbe.

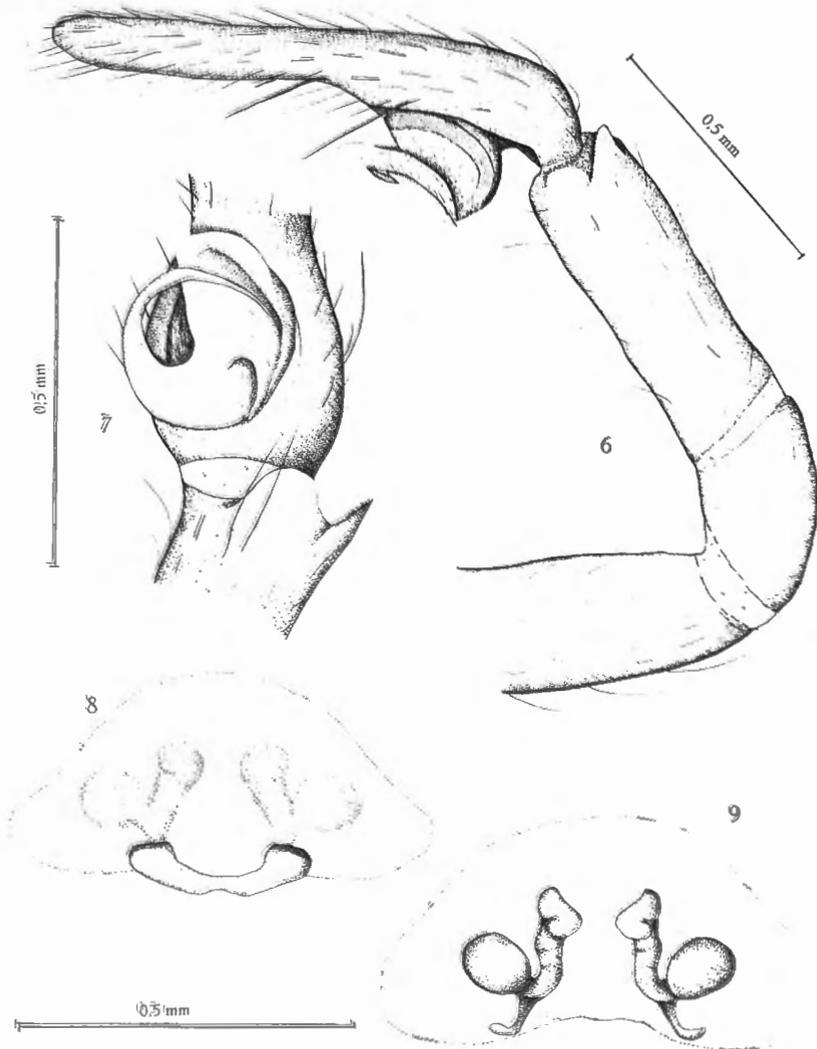


Fig. 6 à 9. — *Tetrrix chryseii* n. sp.

6: pédipalpe ♂, face latéro-externe. 7: face ventrale. 8: épigyne. 9: vulve.

Epigyme. (fig. 8 et 9). — Sa couleur générale est brun-jaune, un peu plus foncée que la face ventrale de l'abdomen. On voit par transparence les organes génitaux et ces parties sont nettement plus foncées que le reste (à ces endroits, la teinte tire sur le gris). L'épigyme (fig. 8)

présente une bande transverse de teinte claire, chitinisée et proéminente, bordant le pli épigastrique; à part cela, il n'y a aucun relief: ni creux, ni aspérité. Le rebord postérieur est la seule partie démunie de poils. On aperçoit par transparence les organes génitaux, de teinte sombre. — La vulve (fig. 9) montre bien les sacs et les conduits génitaux. On aperçoit aussi, mais vaguement, le rebord chitinisé bordant la partie postérieure de l'épigyne.

**Matériel.** — Les spécimens décrits proviennent de l'Institut de Zoologie P. A. N. de Varsovie, collection W. KULCZYNSKI. Le ♂ décrit a été récolté en Herzégovine, à Ulok = Ulog ad Mcstar; il a été déterminé par W. KULCZYNSKI (sub « 417 »). La ♀ décrite provient de la même région de Yougoslavie, l'Herzégovine, de Bilek = Bileca ad Trebinje; elle a été capturée en même temps qu'un ♂; tous deux ont été déterminés par W. KULCZYNSKI (sub « 417 »). Je considérerai ces spécimens décrits comme types.

**Répartition géographique.** — Hongrie, Yougoslavie, Bulgarie.

#### 4. *Textrix caparti* n. sp.

Je dédie cette nouvelle espèce à Monsieur André CAPART, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; je tiens ici, à lui présenter mes remerciements de m'avoir permis et de me permettre encore d'accomplir ce travail de systématique.

Description de la ♀ type; ♂ inconnu.

**Céphalothorax.** — Longueur, sans les chélicères: ♀ 3,2 mm; largeur maximale: ♀ 2,7 mm.

Partie céphalique: brune, principalement sombre vers l'aire oculaire, mais plus claire vers la région thoracique. — Partie thoracique un peu plus claire que la précédente; elle est entourée d'un fin liseret sombre. — Chélicères: marge inférieure gauche 3 dents moyennes, droite 4 dents (3 moyennes et une très petite située entre la première et la seconde, en comptant à partir de l'articulation du crochet) la dernière est très grande. Ces dents sont très proches l'une de l'autre, mais elles ne se touchent cependant pas. Marge supérieure 3 dents (la médiane est très grande, les autres sont moyennes) se touchant par leur base.

**Pattes.** — Brun-jaune, de teinte unie; seule la face ventrale des fémurs présente 3 anneaux grisâtres, peu visibles aux paires antérieures.

**Abdomen.** — Longueur, sans les filières: ♀ 3,9 mm; largeur maximale: ♀ 2,2 mm.

Face dorsale: deux teintes s'y mêlent, le gris-jaune très clair et le brun. Deux points clairs (un de chaque côté de l'axe longitudinal central) précèdent une large bande très claire et dentée, à la manière de 4 larges

chevrons rattachés entre eux. Les régions latérales et la région antérieure sont constituées d'ellipses foncées, simplement tachetées de petits points clairs. Poils fauves. — Face ventrale : gris-jaune, de teinte très claire; seule la région entourant les filières est plus sombre. Poils fauves.

Filières jaunâtres et un peu plus grises sur les parties dorsales des filières antérieures et de l'article basal des filières postérieures. Les filières postérieures ont leur article terminal 2 fois plus long que le basal.

Épigyne (fig. 10, 11 et 12). — L'épigyne est très proche de celle de *Textrix instabilis* DENIS 1954 et de *Textrix variegata* SIMON 1870; elle s'en diffère par sa grande taille d'abord, mais principalement par la forme de la cavité centrale et par la vulve.

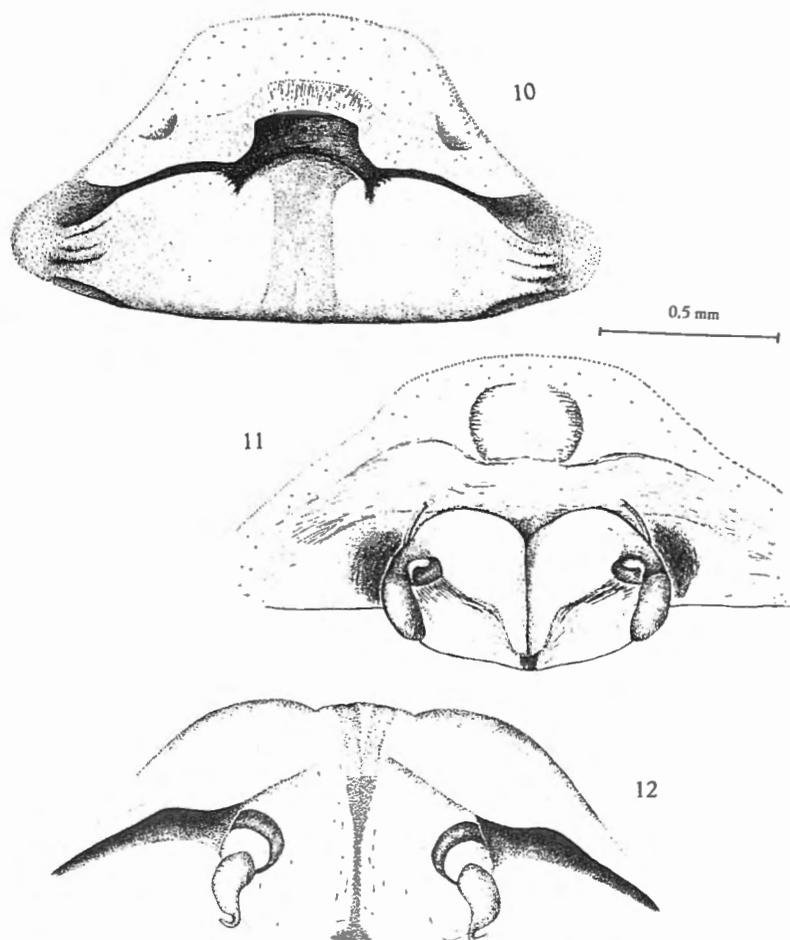


Fig. 10 à 12. — *Textrix caparti* n. sp.

10: épigyne. 11: vulve. 12: partie reliant, comme plancher, l'épigyne à la vulve; la partie externe (épigyne) est située vers le haut de la figure, la partie interne (vulve) est située vers le bas de cette figure.

Les 3 figures proviennent de l'épigyne séparée et nettoyée de l'abdomen. L'épigyne (fig. 10) a une cavité centrale très profonde et de teinte claire. Celle-ci se termine vers l'avant par un large surplomb plus chitinisé et donc plus foncé. La cavité centrale s'étend latéralement et se confond finalement avec les bords de l'épigyne. La région postérieure à cette cavité présente au centre, une bande plus sombre qui disparaît en plongeant dans la cavité; le reste est plus clair que la bande centrale et la pente descend doucement vers les côtés, mais aussi vers le pli épigastrique. Chez cette espèce, remarquons que le fond ou la région perpendiculaire et basale de l'épigyne (fig. 12) est très large; elle présente aussi la suite de la bande longitudinale centrale, un peu divisée vers le pli épigastrique. Cette bande s'amincit, mais se prolonge longitudinalement sur tout ce plancher de l'épigyne; de chacun des côtés, on voit les petits sacs génitaux, de teinte brune. Ceux-ci ont un petit diverticule (bien visible sur la fig. 12) et ils se prolongent en demi-cercle vers les côtés, puis vers l'intérieur. — La vulve (fig. 11) montre bien les sacs génitaux, les prolongements antérieurs (aussi de teinte brune), le diverticule de chaque sac, mais aussi la ligne brune provenant de l'épigyne et étant passée longitudinalement sur le plancher de cette pièce et enfin arrivant sur la vulve et se divisant pour aboutir aux organes génitaux. La vulve montre bien l'ensemble globuleux et strié, en majeure partie, formant sa région postérieure.

**Matériel.** — 1 ♀ holotype et 8 ♀ ♀ paratypes (dont une réduite à l'abdomen). Ces spécimens proviennent du tube 523 de la collection E. SIMON, conservée au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. C'est par le plus grand des hasards que j'ai mis la main sur eux. En effet, pour cette révision, j'avais besoin de plusieurs *Textrix flavomaculata* H. LUCAS 1846), et M. M. HUBERT m'envoya très aimablement tout le tube 523, contenant en principe, uniquement cette espèce. En vérifiant ces spécimens un à un, je vis d'autres espèces connues, mais aussi ces 9 *Textrix* femelles, n'appartenant à aucune espèce connue; j'en fais donc cette nouvelle espèce. L'Inst. n. Sc. nat. Belg. possède 2 des 8 paratypes, Index 35, Arachn. Mod. II, AG. 157.

**Répartition géographique.** — Le tube 523 contenait plusieurs étiquettes de localités, de sorte qu'il est impossible d'indiquer avec certitude l'endroit exact d'où ont été récoltés ces spécimens, ainsi que leur date de capture. Il est par contre certain qu'ils viennent d'Afrique du Nord: Maroc (et) (ou) Algérie. Voici ces lieux de capture: Maroc: Tanger, Fez. — Algérie: Aïn Sefra (oasis du Sud), Mecheria (territoire d'Aïn Sefra), Geryville (territoire d'Aïn Sefra), Nemours (ouest algérien), Boghari (département d'Alger), Biskra (département de Constantine), Djelfa (territoire d'Alger) (Vibert). En plus de ces endroits, il y en a d'autres, que je n'ai pu ni lire avec certitude, ni situer: Le Krieder Eneck gelyn (Vibert), Mahmata (Vibert), Mahadid (81), El Kroubs Lano (87), Henscen, B. Saada, Birin. En résumé, disons que ces spécimens habitent le Maroc ou l'Algérie, ou les deux.

### 5. *Textrix caudata* KOCH L., 1872

*Textrix caudata* KOCH L., 1872 (Beitrag zur Kenntniss der Arachnidenfauna Tirol. Zweite Abhandlung. Zeits. Ferd. Tirol Voral., (3) 17).

*Textrix violantis* PAVESI, 1878 (Nuovi risultati aracnologici delle Crociere del « Violante ». Aggiunto un catalogo sistematico degli Aracnidi di Grecia. — Ann. Mus. civ. St. nat. Genova, 11).

J'ai établi cette synonymie lors de l'examen du spécimen unique de *T. violantis* PAVESI, conservé au Musée de Gênes. (Voir plus loin, à *Textrix violantis* PAVESI, 1878). Outre cette synonymie, je dois en signaler encore une autre; voici pourquoi: E. SIMON a déterminé des spécimens immatures comme *T. albosignata* en 1875, puis il a donné à d'autres spécimens femelles provenant aussi de Corse comme les premiers, ce même nom. J'ai pu voir ces femelles, or elles sont nettement des *T. caudata* KOCH L. Ainsi j'ai établi la synonymie suivante: *Textrix albosignata* SIMON, 1875 = *T. caudata* KOCH L., 1872. Pour la suite du problème *albosignata*, voir *T. chyzeri* DE BLAUWE.

**Céphalothorax.** — Longueur sans les chélicères: ♂ 2,9 mm, ♀ 2,6 mm; largeur maximale: ♂ 2 mm, ♀ 1,8 mm.

Partie céphalique: brun-jaune un peu plus foncé sur les côtés; une bande claire longitudinale est recouverte de poils blancs très courts et denses; elle s'étend jusqu'à la fin de la fovea; ailleurs les poils sont bruns, de taille normale. Région oculaire noire. — Partie thoracique: une bande centrale claire prolonge celle de la partie céphalique; de chaque côté vient une large bande foncée, rayonnée; suit une bande très claire unie et enfin un bord extérieur noirâtre. — Chélicères: marge inférieure: 2 grosses dents séparées par un intervalle à peu près égal à leur diamètre; marge supérieure: 3 dents (la médiane est grande). — Sternum possédant un dessin très caractéristique, il est brun jaune clair et les bords deviennent graduellement plus foncés; la région centrale possède une bande foncée comme les bords (de là on peut voir, parfois fort indistinctement, des rayons foncés se dirigeant vers la périphérie).

**Pattes.** — Brun-jaune, plutôt clair. Les articles sont unis, sauf les fémurs qui portent 3 anneaux foncés à la face ventrale, et les tibias (chez la ♀ seulement) qui portent 2 anneaux foncés sur la face ventrale.

**Abdomen.** — Longueur sans les filières: ♂ 3 mm, ♀ 2,7 mm; largeur maximale: ♂ 2,1 mm, ♀ 1,7 mm.

Face dorsale: on voit une large bande centrale brun-jaune, beaucoup plus claire en son milieu; la partie antérieure est plus foncée chez le ♂ que chez la ♀; ses côtés ne sont pas bien définis; vers le milieu, la partie très claire forme 4 dents de scie bien visibles; la partie postérieure est plus étroite et devient plus sombre comme les côtés; ceux-ci sont fauves (brun-orangé et brun), le tout tacheté en lignes courbes partant de la

partie antérieure de l'abdomen à sa partie postérieure. Les parties claires (brun-jaune) sont couvertes de très petits poils blancs très serrés entre eux. Les autres parties portent des poils fauves, cependant les régions claires en portent aussi. — Face ventrale formée d'un mélange de jaunâtre et de brun-gris, mais la région jaunâtre est beaucoup plus importante. Près des filières, la teinte est plus sombre (brunâtre). Poils fauves.

Filières : les filières antérieures et le segment basal des filières postérieures ont les faces latéro-externes gris-brun, tandis que le reste est plus clair et tire sur le jaune.

Pédipalpes du ♂ (figs 13, 14 et 15). — Ils ont la même teinte que les pattes. Fémur : 3 épines en ligne longitudinale, dans la région apicale. — Patelle : 2 fortes et longues épines dorsales (une vers la base, une vers l'extrémité apicale); elle n'a aucune apophyse. — Tibia : 3 fortes et longues épines dorsales. Un caractère de l'espèce réside dans les 2 apophyses de cet article : 1° une grande apophyse en forme d'écaille est brune, au bord dentelé et se termine en longue pointe, elle est placée sur le côté externe du tibia, l'intérieur de cette écaille très creuse est de couleur jaune; 2° une deuxième écaille jaune, assez mince, moins grande que la première, prend naissance à la face ventrale et s'épanouit vers le côté interne; cette écaille forme une concavité moins marquée. Aucun poil ne pousse sur la face ventrale, entre les 2 apophyses. — Tarse très long et relativement étroit, il porte beaucoup de poils assez longs; sa base porte un petit éperon arrondi à la face dorsale. — Bulbe : le conducteur très long est relativement large vers la région centrale, tandis que les 2 lèvres (l'antérieure et la postérieure) sont très minces; le bord extérieur est recourbé sur toute la longueur; ce conducteur est jaune clair, seuls les bords sont brunâtres. La partie centrale du bulbe est arrondie et on y voit, par transparence, des canaux plus bruns et assez larges; son côté externe montre un fin rebord chitinisé très coupant; son côté interne donne naissance au stylus brun et très long.

Épigyne (figs 16 et 17). — L'épigyne (fig. 16) montre par transparence, dans sa partie antérieure, des canaux plus foncés (brun sur un fond brun-jaune). Cette partie porte des poils brun-jaune très clairs, convergeant vers la cavité de l'épigyne. Un surplomb supérieur est formé par la membrane recouvrant les organes génitaux proprement dits. La cavité jaune clair est entourée d'un repli aussi très clair, mais plus chitinisé vers l'extérieur. Cette cavité et son rebord postérieur surplombent le pli épigastrique. — La vulve (fig. 17) est très caractéristique.

Matériel. — 1 ♂ et 1 ♀ de la collection T. THORELL capturés dans les Basses Alpes (France) par E. SIMON et déterminés par lui. Ils sont conservés au Riksmuseet Entomologiska Afdelningen, tube n° 1354a.

Répartition géographique. — Europe méridionale (Espagne, Portugal, France, Italie, Yougoslavie, Balkans, Grèce, Chypre), Proche Orient (Syrie), Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte), Madère, les Açores.

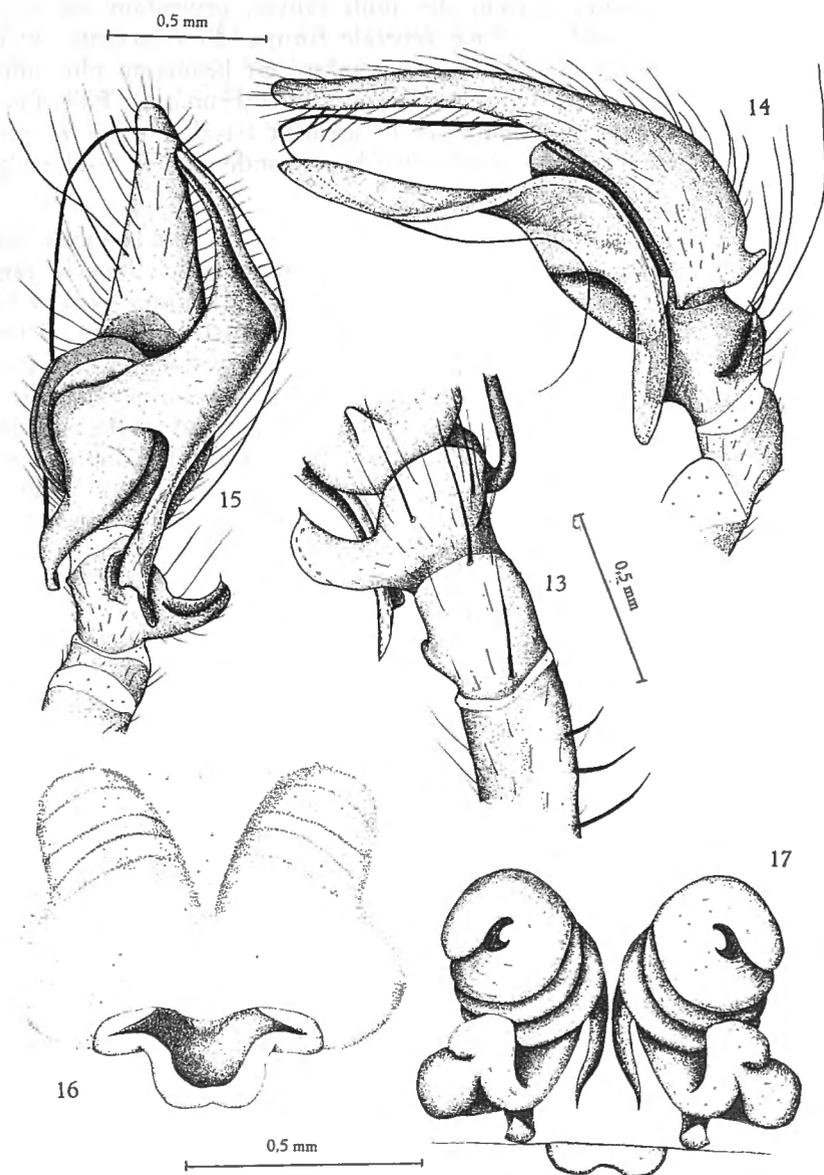


Fig. 13 à 17. — *Tetrrix caudata* KOCH L. 1872.

13 : pédipalpe ♂, face dorsale. 14 : face latéro-externe. 15 : face ventrale.  
16 : épigyne. 17. vulve.

6. *Textrix coarctata* (DUFOUR, 1831)

*Aranea coarctata* DUFOUR, 1831 (Descriptions et figures de quelques Arachnides nouvelles ou mal connues et procédé pour conserver à sec ces Invertébrés dans les collections. Ann. sci., zool. 22).

Cette espèce est très répandue en Europe méridionale. Notons cependant qu'elle peut facilement être confondue avec *T. crassivulva* DENIS 1954, de qui elle ne se distingue que par l'épigyne et surtout par sa vulve (le ♂ de cette dernière espèce n'est pas encore connu); à ce propos, j'ai comparé ces caractères aux figures 4 et 5.

**Céphalothorax.** — Longueur sans les chélicères : ♂ 3,8 mm, ♀ 3,8 mm; largeur maximale : ♂ 2,6 mm, ♀ 3 mm.

Partie céphalique : brun orangé assez foncé chez la ♀, tandis que chez le ♂ cette teinte n'est pas uniforme et on ne la rencontre que dans la région oculaire, ailleurs elle est beaucoup plus claire; poils brun clair. — Partie thoracique plus claire chez le ♂ que chez la ♀. — Chélicères brun-rouge de teinte foncée. Marge inférieure : 3 dents (assez fortes). Marge supérieure : 2 dents (de même taille que celles de la marge inférieure).

**Pattes.** — Brun-jaune de teinte unie.

**Abdomen.** — Longueur sans les filières : ♂ 3,2 mm, ♀ 5,1 mm; largeur maximale : ♂ 2,1 mm, ♀ 3,8 mm.

Face dorsale : chez le ♂, les faces latérales sont gris-brun, tandis que la région centrale est assez claire et forme 4 dents dans la partie postérieure. Chez la ♀, dans la partie antérieure centrale, une ligne brunâtre assez large atteint l'extrémité antérieure de l'abdomen et forme 3 chevrons extrêmement minces; le reste de la partie dorsale proprement dite est très claire tandis que les faces latérales sont plus foncées. ♂ et ♀ portent des poils brunâtres. — Face ventrale (chez le ♂ et la ♀) : gris clair et poils brunâtres, mais la région proche des filières est plus foncée.

Filières très claires, avec des poils fins et brunâtres.

**Pédipalpes du ♂** (figs 18, 19 et 20). — Même teinte que les pattes, mais le tibia est un peu coloré. — Fémur : 3 fortes épines dorsales. — Patelle : 3 épines dorsales (1 près de la base, 1 du côté interne vers le milieu, 1 apicale); la troisième épine dorsale apicale se situe à la base d'une apophyse patellaire relativement large mais pas longue, celle-ci est ourlée de brun et elle est assez épaisse. Plus extérieurement, à peine plus loin que cette apophyse, on voit une deuxième apophyse beaucoup plus petite, puis une partie un peu concave assez étendue. — Tibia : 3 épines dorsales; mais ce qui le caractérise c'est une grande apophyse latéro-externe; du côté dorsal on voit bien qu'elle est ourlée de brun, elle est courbe vers l'intérieur; latéralement on voit toute

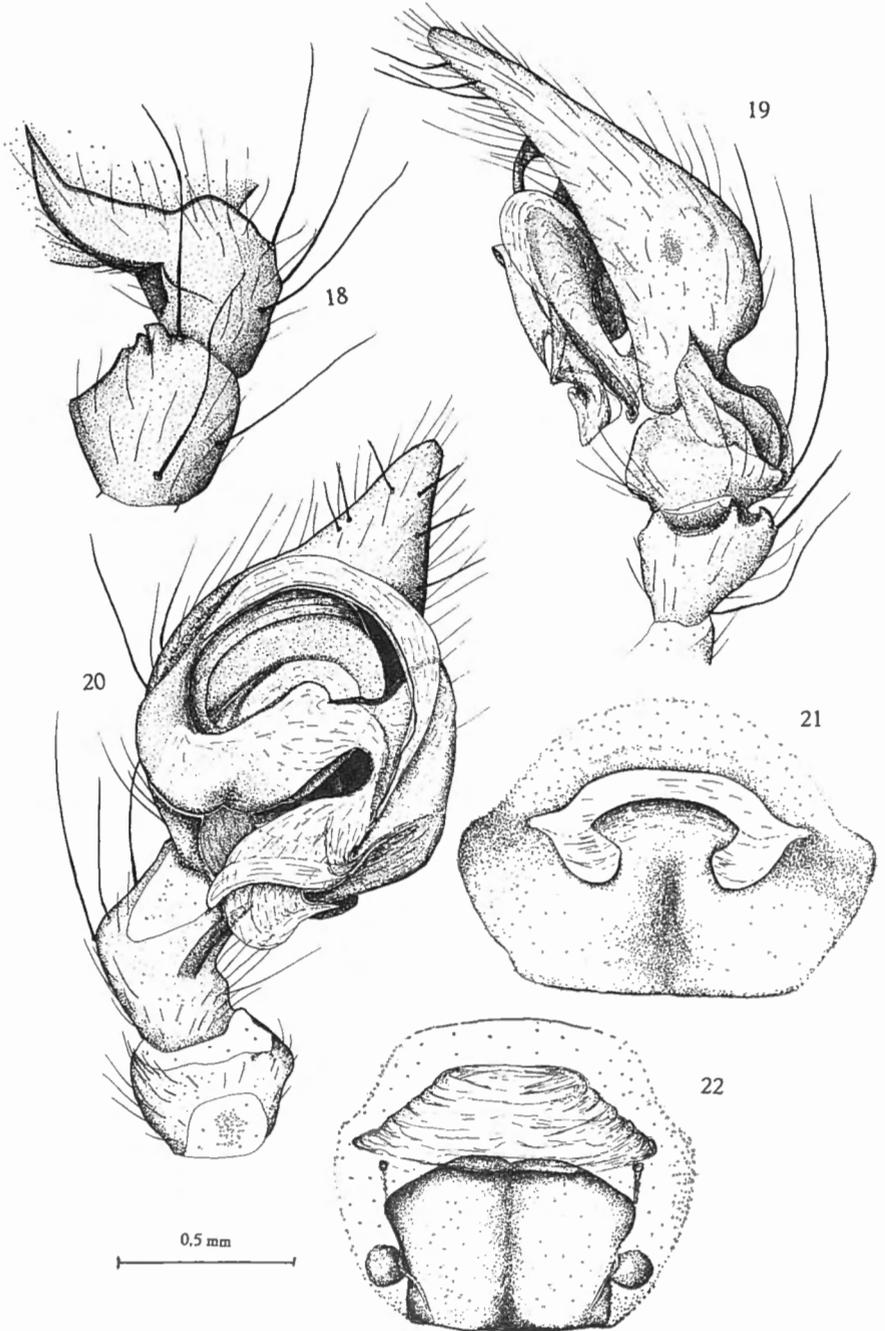


Fig. 18 à 22. — *Textrix coarctata* (DUFOUR 1831).  
 18 : pédipalpe ♂, face dorsale. 19 : face latéro-externe. 20 : face ventrale.  
 21 : épigyne. 22 : vulve.

son épaisseur, une arête montre 2 de ses plans, elle se termine en pointe. Ventralement on voit une écaille assez épaisse brun-rouge (elle est aussi visible latéralement) formant une grosse arête. — Bulbe : le stylus est assez large, il pénètre ensuite dans un conducteur très complexe (figs 19 et 20).

**Épigyne** (figs 21 et 22). — L'épigyne (fig. 21) présente 2 cavités profondes et claires se situant dans la région antérieure de l'épigyne. La région postérieure est formée par une grosse plaque chitinisée présentant une large dépression centrale longitudinale se relevant vers les cavités (ces régions surélevées sont assez claires), puis elles s'affaissent vers la périphérie. Entre les 2 cavités, la partie prolongeant la large dépression centrale descend très brusquement vers l'avant et vers l'intérieur, en s'élargissant considérablement; cette partie fort déprimée, très claire est un peu recouverte par un surplomb aussi très clair et occupant toute la largeur de l'épigyne. — La vulve (fig. 22) montre une large plaque chitinisée reliée à l'autre plaque chitinisée externe par une sorte de pont. Chez *T. crassivulva* DENIS 1954, la plaque chitinisée intérieure est beaucoup plus étroite que chez cette espèce (figs 4 et 5).

**Matériel**. — 1 ♂ néotype conservé avec 2 autres mâles, 5 femelles et 2 juvéniles, dans la collection W. KULSZYNSKI à l'Institut de Zoologie P. A. N. de Varsovie 46/51U, tous proviennent de Palestine et ont été déterminés par W. KULSZYNSKI. La ♀ néotype provient de la collection T. THORELL conservée au Riksmuseet Entomologiska Avdelningen de Stockholm; elle a été capturée dans les Pyrénées (France) avec une autre ♀ et toutes deux ont été données à T. THORELL par E. SIMON (tube n° 1355b).

**Répartition géographique**. — Europe méridionale (Portugal, Espagne, France, Italie, Dalmatie, Grèce, Balkans, Bulgarie), Chypre, Açores, Madère; Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Égypte), Proche Orient (Liban, Syrie, Israël...).

## 7. *Textrix cretica* KULCZYNSKI, 1903

*Textrix cretica* KULCZYNSKI, 1903 (Araneorum et Opilium species in insula Creta a comite Dre Carolo Attems collectae. Bull. Acad. Cracovie 1903).

Cette espèce n'est connue que par des femelles. J'ai eu l'occasion de voir de nombreux spécimens provenant des 2 collections suivantes : C. F. ROEWER du Senckenberg Mus. Frankfurt-Main, et A. D'ORCHY-MONT de l'Inst. R. Sc. Nat. de Belgique.

**Céphalothorax**. — Longueur sans les chélicères : ♀ 4,5 mm; largeur maximale : ♀ 2,5 mm.

Partie céphalique : brun-rouge, particulièrement sombre dans la région oculaire qui est noirâtre. Une bande centrale, égalant environ la distance séparant les yeux centraux postérieurs, part des yeux et aboutit à l'extrémité postérieure de la fovea; cette bande est un peu plus claire que le reste et elle est couverte de poils blancs très courts et denses; l'axe de cette bande porte en plus de très longs poils foncés, puissants et assez distants l'un de l'autre. Ailleurs : poils fauves. — Partie thoracique brun-rouge, mais de teinte plus claire que la partie précédente; elle porte des marbrures en plus des lignes sombres rayonnant de la fovea vers la périphérie. La région périphérique est sombre, sauf dans la partie postérieure proche de l'abdomen. — Chélicères ayant des crochets moyens, légèrement plus foncés que l'article basal. Marge inférieure : 2 dents (assez grosses, séparées par un intervalle égalant à peu près leur diamètre); marge supérieure : 3 dents (la médiane est très grosse et les autres le sont un peu moins, elles sont contiguës). — Sternum brun-jaune, plus foncé sur les côtés et portant des poils bruns épars et assez longs.

Pattes. — Brun-jaune de teinte unie, cependant la face ventrale des fémurs porte 3 anneaux grisâtres et celle des tibias en porte 2.

Abdomen. — Longueur, sans les filières : ♀ 5,6 mm; largeur maximale : ♀ 3,5 mm. Face dorsale : une large bande longitudinale centrale, de teinte claire est moins nette dans sa région antérieure, mais le reste est denté et bien défini. Ces dents se détachent bien sur le fond plus sombre des régions latérales (marbrures de brun et de jaune-brun). Poils blanchâtres sur les parties claires de l'axe central; ailleurs, poils fauves. — Face ventrale : 2 lignes longitudinales jaunâtres vont des filières au pli épigastrique; à l'intérieur du dessin ainsi formé, on voit du jaune et du brun clair se mélangeant sous forme de taches. Les côtés sont bruns mouchetés de jaune. Le tout s'assombrit au fur et à mesure qu'on s'approche de la face dorsale. Poils fauves.

Filières brun-jaune, portant des poils fauves.

Épigyne (figs 23 et 24). — L'épigyne (fig. 23) comprend une profonde cavité centrale de teinte brunâtre, mais relativement claire. Cette cavité a elle-même 2 régions encore plus profondes séparées vers le milieu, par un dôme transversal particulièrement élevé vers le centre formant un petit surplomb un peu plus chitinisé que le reste. La cavité centrale est dominée à l'avant et sur les côtés par un petit surplomb principalement chitinisé à l'avant. On devine les organes génitaux en arrière de la cavité centrale et une petite tache sombre et allongée se situe en avant du pli épigastrique sur l'axe longitudinal central (sur ce dessin, avec l'inclinaison donnée à la pièce découpée; la tache atteint le pli épigastrique, mais si on l'incline moins fort vers l'avant, cette tache ne l'atteint pas). Latéralement, on voit 2 renfoncements (1 de chaque côté). Comme cette pièce est découpée, on voit le prolongement des sacs génitaux au-delà du pli épi-

gastrique. — La vulve (fig. 24) montre bien les sacs génitaux; les deux antérieurs ont un peu la forme de lyre, tandis que les deux postérieurs sont arrondis et se terminent chacun par un petit diverticule. Entre les longs prolongements antérieurs, on voit les tissus formant la cavité centrale de l'épigyne.

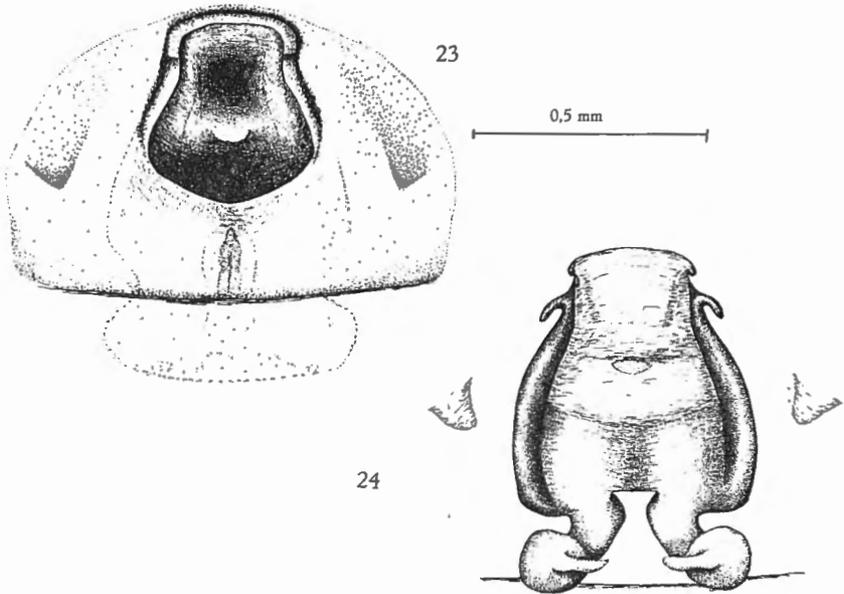


Fig. 23 et 24. — *Tetrax cretica* KULCZYŃSKI 1903.

23 : épigyne. 24 : vulve.

**Matériel.** — Comme les types sont perdus ou détruits, je fais un néotype de cette ♀ collectée le 23 avril 1931 par A. d'ORCHYMONT et déterminée par L. GILTAY en 1931; elle provient du campement des Tirokamos, vers la plaine d'Omalos ( $\pm 1100$  m) en Crète. Elle est conservée à l'Inst. r. Sc. nat. Belg., index 35, Mod. II, bocal 60. J'ai vu d'autres spécimens de la collection A. d'ORCHYMONT, mais aussi des spécimens de la collection C. F. ROEWER (R II/1898/4 tube 253 et R II/1897/4 tube 252) conservés au Senckenberg Museum de Frankfurt s/Main.

**Répartition géographique.** — Grèce et Crète.

## 8. *Tetrax denticulata* (OLIVIER, 1789)

*Araneus eruciger* et *Araneus fuliginus* MARTINI et GOEZE, 1778 (D. Martin Lister. Naturgeschichte der Spinnen überhaupt und der Engländerischen Spinnen insonderheit aus dem Lateinischen übersebt, und mit Anmerkungen vermehrt. Quedlinburg und Blankenburg, 1778).

*Aranea denticulata* OLIVIER, 1789 (Araignée, *Aranea*. Encycl. méth., Hist. nat. Ins. Paris 1789, 4.)

*Textrix lusitanica* KULCZYNSKI, 1911, pro parte (♀) = *T. denticulata* (OLIVIER, 1978). (Voir plus loin à *T. lusitanica* KULCZYNSKI.)

Le nom « *denticulata* » sera conservé au lieu des deux autres noms (*eruciger* et *fuligineus*) aussi valables que lui et ayant même le droit de priorité; mais ces noms ont été à peine utilisés dans la littérature, et comme le signale P. BONNET dans « Bibliographia Araneorum. Tome II, 5, p. 4384 », *denticulata* sera maintenu par prescription.

C'est l'espèce type du genre *Textrix*; elle se rencontre effectivement dans toute l'Europe, des latitudes septentrionales aux méridionales.

**Céphalothorax.** — Longueur sans les chélicères : ♂ 2,9 mm, ♀ 3,0 mm; largeur maximale : ♂ 1,9 mm, ♀ 1,9 mm.

Tout le céphalothorax est marbré dans les teintes fauves; de l'aire oculaire à la partie postérieure de la fovea s'étire une bande jaunâtre, centrale et longitudinale, couverte de poils blancs très courts et denses; l'axe de cette bande porte quelques gros poils espacés et très longs. — Partie céphalique : l'aire oculaire est noirâtre. — Partie thoracique : le bord périphérique est plus foncé et de teinte uniforme. — Chélicères de teinte sombre uniforme, portant des crochets moyens pas beaucoup plus colorés que l'article basal. Marge inférieure : 2 dents moyennes. Marge supérieure : 3 dents (la centrale est grande, les autres sont moyennes). — Sternum brun-jaune, assez pâle, couvert de poils fauves.

**Pattes.** — Brun-jaune, de teinte uniforme, cependant les fémurs portent sur la face ventrale 3 anneaux plus sombres, et les tibias en portent 2 visibles sur toutes les faces.

**Adbomen.** — Longueur sans les filières : ♂ 2,8 mm, ♀ 3,2 mm; largeur maximale : ♂ 1,6 mm, ♀ 2,0 mm.

Face dorsale : une bande longitudinale, très large, est jaune-orange et foliée; dans la moitié antérieure on voit 4 taches allongées brunes; suite à cela, la bande assez claire forme 3 chevrons dont le troisième est le plus grand; finalement cette bande se rétrécit et atteint les filières. Les faces latérales sont brunes, pictées de très petites taches allongées (jaunâtres comme la bande centrale). La bande claire est couverte de très petits poils blancs extrêmement denses tandis que le reste porte des poils bruns dispersés et moyennement longs. — Face ventrale : du pli épigastrique aux filières, cette face est jaunâtre, pictée de quelques points bruns fort disséminés. Les côtés sont bruns, avec des taches jaunâtres un peu plus grandes qu'à la face dorsale, mais se rapetissant au fur et à mesure qu'on se rapproche d'elle. Elle est couverte de poils fauves relativement courts, de densité moyenne. Filières : les antérieures et le segment basal des filières supérieures sont jaune-brun, tandis que le reste est jaune pâle. Poils brunâtres, assez denses.

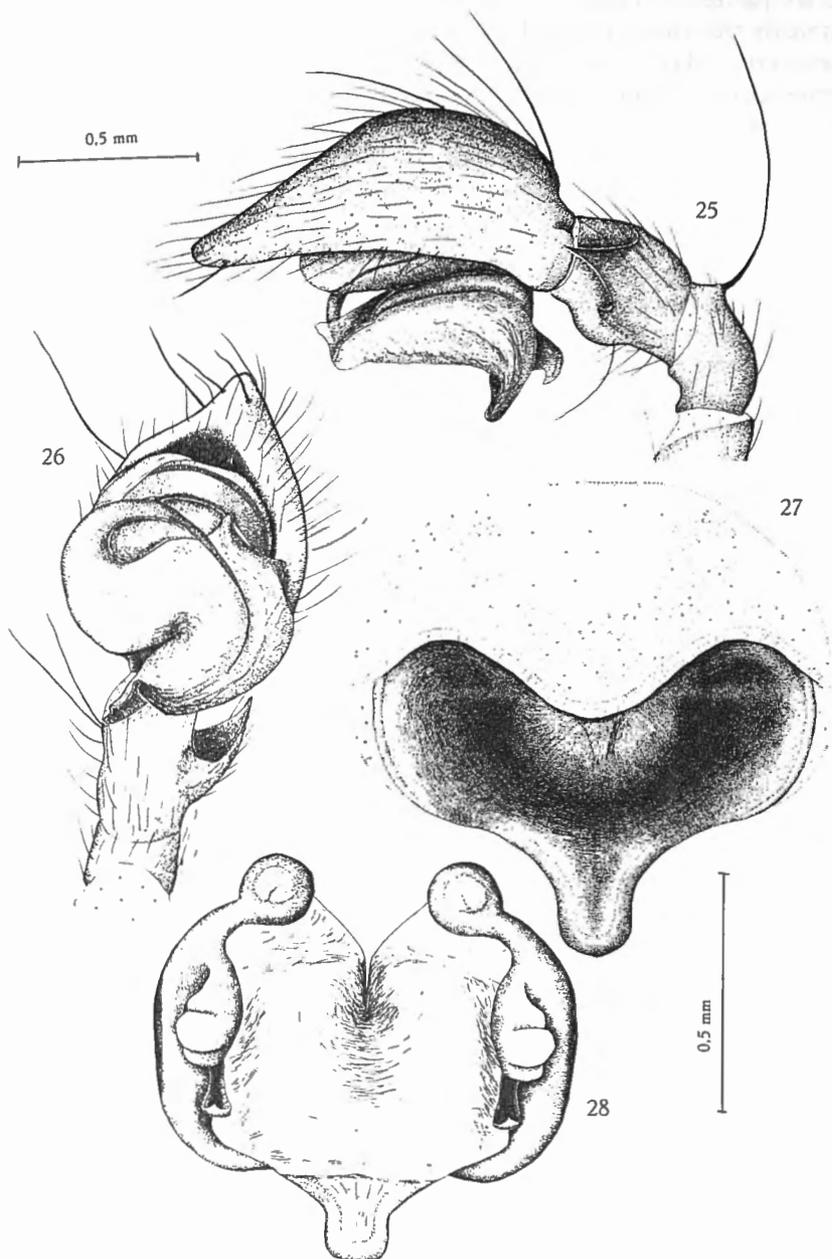


Fig. 25 à 28. — *Tetrax denticulata* (OLIVIER 1789).

25 : pédipalpe ♂, face latéro-externe. 26 : face ventrale. 27 : épigyne. 28 : vulve.

**Pédipalpes du ♂** (figs 25 et 26). — Fauves, de même coloration que les pattes. — Fémur : 3 épines dorsales. — Patelle : 2 épines dorsales (1 apicale très forte, 1 près de la base). — Tibia : 2 longues épines dorsales côté interne. Mais ce qui le caractérise surtout c'est sa large apophyse brune atéro-externe, ayant l'aspect d'une écaille, très pointue à son extrémité. Cette écaille est fort creusée; à son attache ventrale, elle forme un petit bombement, très foncé comme elle. — Bulbe : le stylus brun est maintenu dans un conducteur assez large, clair au centre, brun sur les côtés et à l'extrémité (celle-ci est bifide et relevée).

**Épigyne.** (figs 27 et 28). — L'épigyne (fig. 27) est formée par une très grande cavité, profonde et claire. Les bords de cette cavité sont un peu chitinisés (bruns) et la partie supérieure forme un surplomb au-dessus de cette cavité. La partie inférieure de la cavité se surélève et forme une langue chitinisée et brune. Les bords de cette langue sont formés par 2 bandes plus chitinisées; cette langue surplombe complètement une partie de l'abdomen située sous le pli épigastrique. Poils fauves convergeant tous vers la cavité. — La vulve (fig. 28) se caractérise par la position des sacs génitaux entourant la cavité centrale.

**Matériel.** — 1♂ néotype ainsi que 5 autres femelles et 5 juvéniles de la collection W. KULCZYNSKI, sont conservés à l'Institut de Zoologie P. A. N. de Varsovie 46/51U (sub « 420 »). Ces spécimens récoltés à Hatszeg, Köszeg en Roumanie (à l'est de Lugo) ont été déterminés par W. KULCZYNSKI. La ♀ néotype provient de la collection T. THORELL, elle a été capturée en Autriche par KEMPELEN; elle est conservée, ainsi qu'un ♂ au Riksmuseet Entomologiska Avdelingen (Stockholm), tube n° 1356b.

**Répartition géographique.** — Toute l'Europe.

## 9. *Textrix flavomaculata* (LUCAS, 1846)

*Lycosoides flavo-maculata* LUCAS, 1846 (Histoire naturelle des Animaux articulés, in Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du Gouvernement et avec le concours d'une commission académique. Sciences physiques, Zoologie, 5 tomes. Paris 1846-1850, Tomes I et IV.) (Description de la ♀).

*Textrix flavomaculata* SIMON, 1875 (Les Arachnides de France. Tome 2. Paris 1875.) (Description ♂ et ♀).

**Céphalothorax.** — Longueur, sans les chélicères : 3,9 mm, ♀ 3,4 mm; largeur maximale : ♂ 2,6 mm, ♀ 2,2 mm.

Les teintes sont plus foncées chez la ♀ que chez le ♂. Partie céphalique : brun-jaune tirant un peu sur le rouge, et on y remarque de vagues dessins plus foncés. La région oculaire est noirâtre. Poils fauves et quelques poils

blancs très courts et denses. — Partie thoracique bordée de noirâtre. — Chélicères portant des crochets grands et très fins. Marge inférieure : 2 dents (1 forte étant la plus éloignée de l'articulation avec le crochet, et 1 moyenne), elles sont séparées par un petit intervalle. Marge supérieure : 3 dents (la centrale est grande, la dernière est assez petite, mais la première est la plus petite). — Sternum ayant les régions latérales plus sombres que le reste.

**Pattes.** — Brun-jaune, de teinte uniforme. Cependant : 1° chez le ♂ on remarque très nettement 4 anneaux grisâtres sur la face ventrale et les faces latérales de tous les fémurs; de plus, les patelles ont la face grisâtre et les tibias ont une partie de la face dorsale également grisâtre. 2° chez la ♀ on peut distinguer, mais extrêmement faiblement les anneaux des fémurs.

**Adomén.** — Longueur, sans les filières : ♂ 4,0 mm, ♀ 4,8 mm; largeur maximale : ♂ 2,5 mm, ♀ 2,6 mm.

**Face dorsale :** le dessin est un peu plus marqué chez la ♀ que chez le ♂. Au milieu et de chaque côté de l'axe central, on voit 2 grosses taches claires et un peu à l'avant de chacune de ces taches un point orangé. L'axe central longitudinal (région antérieure) présente une languette claire entourée d'une teinte fauve. Après les grosses taches antérieures, on remarque une bande longitudinale centrale, aux bords en dents de scie, formant des chevrons joints l'un à l'autre. Le reste est fauve, assez sombre et portant de petits points clairs. Poils blancs courts et quelques poils fauves nettement plus longs. — **Face ventrale :** claire, jaunâtre, de teinte uniforme; cependant, près des filières, la teinte tire un peu plus sur le gris. Poils fauves très clairs, comme la couleur générale de cette face.

**Filières :** ayant la même coloration que la face ventrale de l'abdomen et portant des poils fauves. Le segment terminal des filières postérieures vaut au moins 2 fois la longueur du segment basal.

**Pédipalpes du ♂.** (figs. 29, 30, 31 et 32). — Même coloration que les pattes. — **Fémur :** 3 épines dorsales. — **Patelle :** 2 épines dorsales (1 apicale, 1 basale). Elle est caractérisée par une apophyse très spéciale : large et courbe (dans l'axe longitudinal), assez foncée (gris-brun) du côté dorsal; la face interne de cette apophyse est concave, mais son sommet ne se recourbe jamais vers l'intérieur (comme chez *T. subfasciata* SIMON 1870); sa base, côté externe, porte une échancrure caractéristique (fig. ...) et ses bords sont assez chitinisés. — **Tibia :** 3 fortes épines du côté interne, mais c'est le côté externe qui présente les grandes caractéristiques; du côté ventral part une carène, bien chitinisée à son bord, qui donnera à sa face externe une allure assez plane et légèrement concave (fig. 30) vers la base; dans la région supérieure de cette face, on voit 2 apophyses (fig. 30) : 1 très longue pointue, un peu courbe (prenant la courbure du bulbe) et se trouvant le plus près de la face dorsale; une

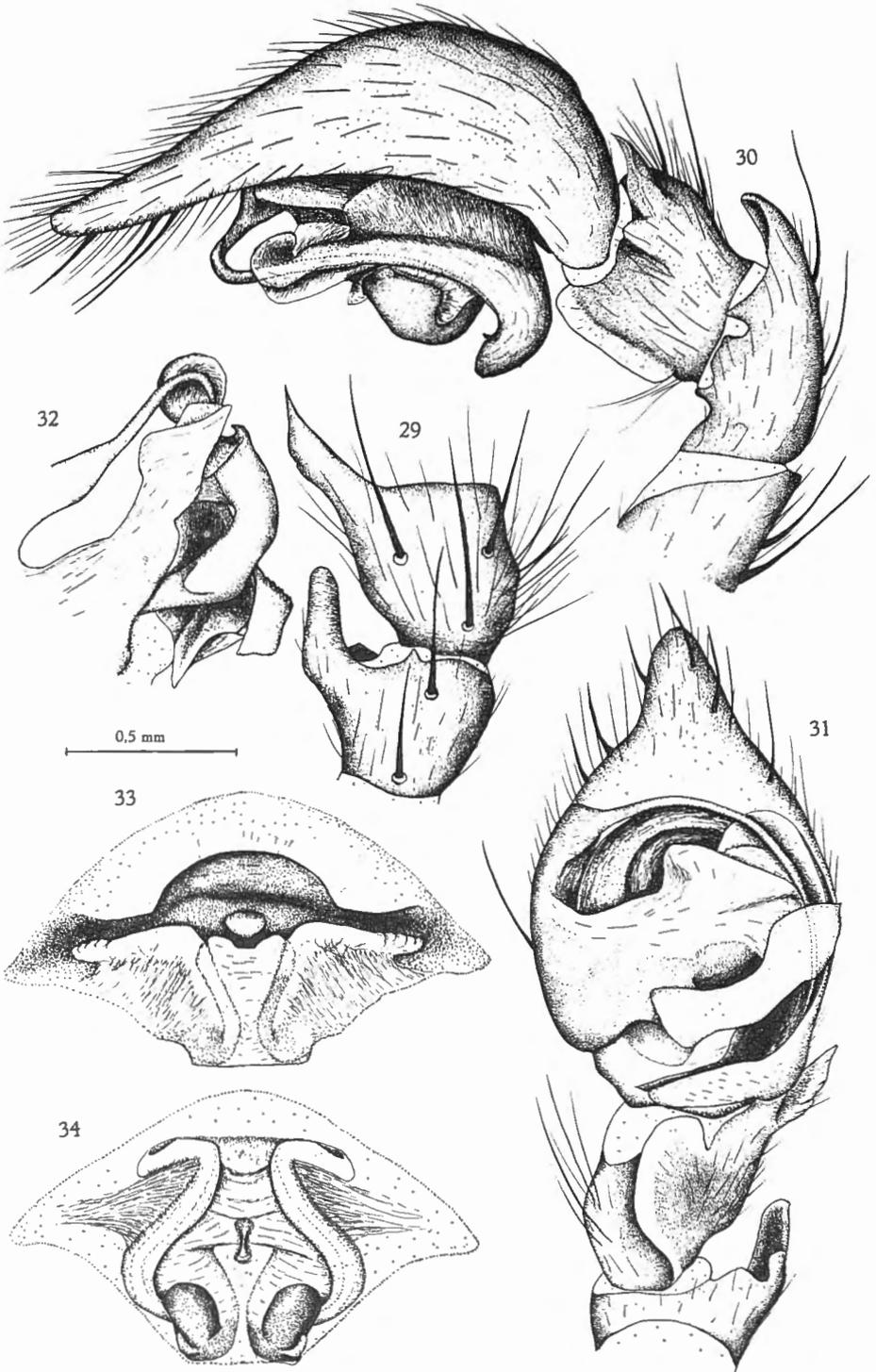
autre apophyse beaucoup plus courte, se situe entre la première apophyse et la carène. Cette deuxième apophyse a la même inclinaison que la première. — Tarse normal. — Bulbe : le stylus brunâtre part d'une masse centrale brune vers l'extérieur et blanchâtre vers le centre. Ce stylus passe dans un conducteur assez complexe (figs. 31 et 32). La lèvre médiane du conducteur ressemble à un pont partant du corps du bulbe, surplombant la lèvre supérieure de ce même conducteur, par un triangle dont le sommet est recourbé vers le bord externe; ensuite le pont apparaît très clairement, puisqu'il passe au-dessus de la grande concavité de la lèvre supérieure et disparaît sous le corps du bulbe. Cette lèvre médiane porte sur la face ventrale, un peu externe (fig. 32) une apophyse assez large, mais pas longue et de même teinte brune qu'elle. La lèvre supérieure est très grande et large; elle est formée par un large étui concave (côté interne du pédipalpe). Un tissu blanchâtre, partant du corps du bulbe, surplombe antérieurement la région basale de la lèvre supérieure; tandis qu'une autre partie blanchâtre se joint au triangle antérieur de la lèvre médiane. L'extrémité de cette lèvre est bifide; la languette externe est bien recourbée et protège l'extrémité du stylus (on voit de fines rainures à l'endroit de torsion). Le bord terminal de cette lèvre est concave et ne porte pas de petites dents, comme c'est le cas chez *T. subfasciata* SIMON, 1870.

Épigyne. (figs. 33 et 34). — L'épigyne (fig. 33) est très large et sa partie postérieure forme un surplomb sur la cavité qui la suit directement. Cette cavité est très claire et elle est fort allongée sur les deux côtés; elle se prolonge jusqu'à l'extrémité latérale de l'épigyne. Au centre de cette cavité, on voit une languette plus élevée, très claire, mais cependant un peu chitinisée (donc brunâtre) sur les côtés. La région postérieure à cette cavité centrale est constituée de 3 plaques soudées; la centrale a une échancrure au centre (côté cavité), les autres ont des bourrelets contre la cavité. Le pli épigastrique cache la région postérieure aux boursoufflures. Des poils très clairs comme ceux de l'abdomen, placés autour de la cavité, convergent vers elle. — La vulve (fig. 34) montre bien les sacs génitaux munis chacun d'un petit diverticule. Au centre, un renflement allongé transversalement (seul caractère différenciant nettement cette espèce de *T. subfasciata* SIMON, 1870) protège la base de la languette apparaissant au centre de la cavité centrale de l'épigyne. Les tissus de soutien prennent une forme de lyre.

Matériel. — De très nombreux spécimens de cette espèce, j'ai séparé un ♂ et une ♀ que je considérerai comme néotypes. Ils proviennent du tube 523, de la collection E. SIMON, conservée au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Pour les retrouver, je donne au

Fig. 29 à 34. — *Textrix flavomaculata* (LUCAS 1846).

29 : pédipalpe ♂, face dorsale de la patelle et du tibia. 30 : face latéro-externe.  
31 : face ventrale. 32 : bulbe, face ventralo-interne. 33 : épigyne. 34 : vulve.



tube contenant ces 2 néotypes, le n° 523bis. Les spécimens provenant du tube 523 n'ont malheureusement ni date ni lieux de capture exacts. Disons qu'ils proviennent d'Algérie ou du Maroc ou des deux pays. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux lieux indiqués dans la répartition géographique de *T. caparti* n. sp.

Répartition géographique. — Algérie, Maroc oriental, Tunisie, Corse, Sicile, Bulgarie.

## 10. *Textrix inornata* PICK. - CAMBR. O., 1872

*Textrix inornata* PICK.-CAMBR. O., 1872 (General List of the Spiders of Palestine and Syria, with Descriptions of numerous New Species, and Characters of two New Genera Proc. Zool. Soc. Lond., 1872).

Céphalothorax. — Longueur sans les chélicères : ♂ 3,4 mm, ♀ 4,2 mm; largeur maximale : ♂ 2,4 mm, ♀ 2,8 mm.

Partie céphalique : fauve et de teinte uniforme, mais il est à remarquer que sa région postérieure, proche de la fovea, est plus claire que le reste et que la région oculaire est noirâtre. — Partie thoracique ayant à peu près la même teinte que la partie céphalique, mais on remarque des marbrures grisâtres entre les raies allant de la fovea vers la périphérie; le bord périphérique est gris foncé. Sur les 2 régions (céphalique et thoracique), on voit des poils blancs denses et courts sur l'axe longitudinal central; ailleurs poils fauves. — Chélicères brunâtres; marge inférieure : 2 dents moyennes (séparées par environ leur diamètre); marge supérieure : 3 dents (la centrale est grande, les autres sont moyennes; elles sont proches l'une de l'autre sans toutefois se toucher).

Patte s. — La teinte générale est fauve et unie; cependant on remarque (assez faiblement) des anneaux plus sombres sur la face ventrale des fémurs et des tibias III et IV.

Abdomen. — Longueur sans les filières : ♂ 3 mm, ♀ 5,4 mm; largeur maximale : ♂ 2 mm, ♀ 3,8 mm.

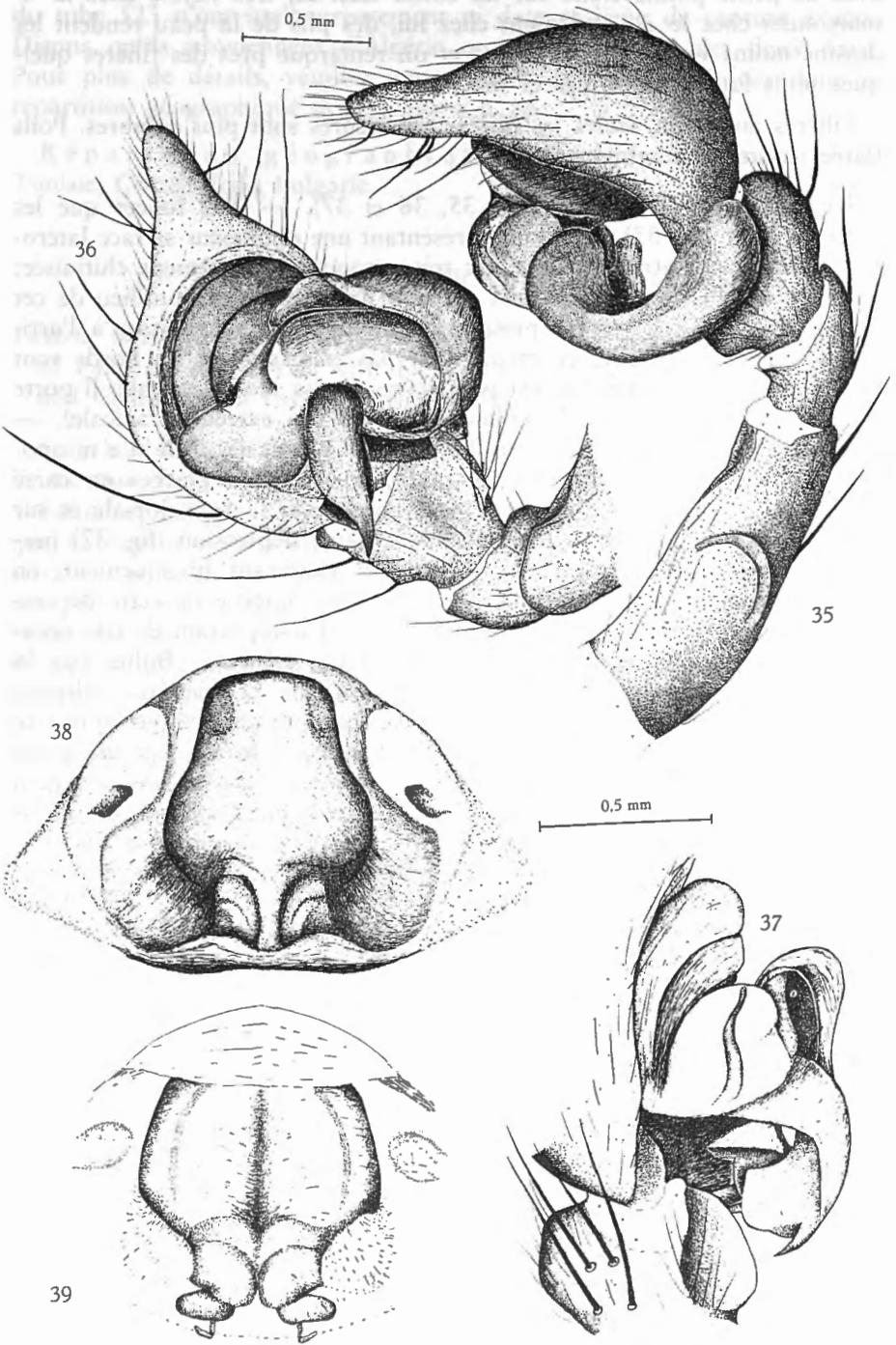
Face dorsale : chez le ♂, le dessin est bien visible, c'est donc lui que je décrirai (chez la ♀, le dessin est pratiquement effacé et on ne peut que le deviner). La couleur de fond est brun-gris pecté de très petits points clairs; de plus des plis peu profonds partent de la partie antérieure de l'abdomen et forment de grandes ellipses épousant la forme de l'abdomen. On voit très nettement 4 paires de points clairs, couverts de poils clairs, situés de part et d'autre de l'axe central. Chez la ♀, ils se distinguent; ces points sont situés sur 2 lignes parallèles et situées parallèlement à l'axe principal. D'autres points beaucoup plus petits sont assez visibles vers l'extrémité postérieure de l'abdomen dans le prolongement des 2 lignes précédentes. Poils fauves et poils clairs, tous assez petits. — Face ventrale : gris clair, de teinte unie vers le centre et plus foncée

avec de petits points clairs sur les côtés. Ceci est très visible chez la ♀ mais aussi chez le ♂, seulement chez lui, des plis de la peau rendent les dessins moins visibles. Poils fauves et on remarque près des filières quelques poils fauves très longs et fins.

Filières jaunâtres, seules les filières antérieures sont plus sombres. Poils fauves courts et nombreux.

**Pédipalpes du ♂** (figs 35, 36 et 37). — Plus foncés que les pattes. Fémur (fig. 35) assez long, présentant une écaille sur sa face latéro-externe région centrale; celle-ci est très arrondie et nettement chitinisée; sa face ventrale montre un creux prenant naissance vers le milieu de cet article et allant (en restant presque de la même largeur) jusqu'à l'articulation avec la patelle; ce creux n'est pas très large et les bords sont chitinisés. La base du fémur est plus claire que sa moitié apicale. Il porte 2 épines dorsales (1 vers le milieu et 1 vers son extrémité apicale). — Patelle : 2 épines dorsales (1 vers le milieu et 1 apicale). Elle n'a ni apophyse ni écaille. — Tibia : 4 grosses épines dorsales placées en carré dans la région interne. Il est nettement bombé sur la face dorsale et sur les faces latérales. Ventralement, il présente une dépression (fig. 37) prenant forme doucement du côté interne et s'arrêtant brusquement, en légère carène du côté externe. Le bord du côté interne de cette dépression porte des poils fins et très nombreux. — Tarse portant de très nombreux poils (moyens et grands) et de nombreuses épines. — Bulbe (figs 36 et 37). Du corps du bulbe (blanchâtre au centre et brunâtre ailleurs), part le stylus brun clair à sa base et beaucoup plus foncé par après; ce stylus entre dans la lèvre supérieure du conducteur formé par une gorge creusée dans une grosse partie brune (très sombre), située dans la région externe. Cette lèvre a 2 prolongements : 1 nettement externe se terminant en arrondi, presque sur le tibia (et plus bas que la base du tarse à la partie dorsale); le deuxième prolongement continue la cavité où se loge le stylus et celle-ci se replie vers l'intérieur. On voit des parties transparentes très claires relier le centre du bulbe à ce prolongement. Sous ce prolongement, on voit un rideau bien chitinisé très foncé dans sa moitié terminale, et se terminant par de petites pointes formant des dents de scie extrêmement petites. La lèvre inférieure du conducteur part du centre du bulbe, elle subit une torsion complète, bien visible sur la fig. 37, et lui donne l'aspect de cornet; elle se termine en pointe noire.

**Épigyne** (figs 38 et 39). — L'épigyne (fig. 38) est constituée par une très grande et large cavité. Celle-ci est très claire, mais ses bords sont chitinisés (donc brunâtres). La région antérieure de cette cavité est plus étroite que la région postérieure; elle est surmontée d'un surplomb très prononcé, de teinte brune; ce surplomb formé par un repli partant de la région ventrale antérieure domine également cette dernière (la vulve figurée montre bien le repli donnant naissance au surplomb antérieur). Le surplomb antérieur se prolonge latéralement, mais de deux façons : a) le fond de la cavité est dominé par un surplomb brun, dont la hauteur



diminue au fur et à mesure qu'on arrive dans la région postérieure de cette cavité (où d'ailleurs le surplomb est inexistant); b) la cavité centrale est dominée par une autre cavité formant plutôt un évasement, s'élargissant davantage dans la région postérieure; cet évasement rejoint presque de chaque côté le creux latéral, puis s'écarte du centre et rejoint enfin le bord postérieur de l'épigyne (dominant nettement la cavité centrale), situé parallèlement et à proximité du pli épigastrique. La région postérieure de la cavité placée contre le rebord postérieur a dans l'axe longitudinal central, un léger bourrelet brunâtre qui continue la crête claire dominant toute la longueur de la cavité centrale; de part et d'autre de ce bourrelet brunâtre, on remarque, plus en contre-bas, des parties brunâtres entourées de teinte plus sombre. Des poils fauves dominent la cavité centrale composée en fait de deux cavités (1 intérieure et 1 plus extérieure). — La vulve (fig. 39) montre les petits sacs génitaux. En plus de cela, on remarque le relief existant dans la cavité centrale de l'épigyne.

Matériel. — 1 ♂ et 1 ♀ récoltés en même temps que 3 autres mâles et 12 autres femelles. J'ai placé les néotypes dans le même tube que les autres spécimens, mais ils sont séparés par une couche de coton. Tous ont été collectés en Palestine, probablement en 1911 par le Rév. E. SCHMITZ, et ont été déterminés par W. KULCZYNSKI; ils sont conservés à l'Institut de Zoologie P. A. N. de Varsovie 46/51U, sous le n° f 1357.

Répartition géographique. — Palestine et Syrie.

### 11. *Textrix instabilis* DENIS, 1954

*Textrix instabilis* DENIS, 1954 (Notes d'aranéologie marocaine. III. Quelques Araignées du Massif de l'Ayachi, avec une étude sur les *Textrix* du Maroc. — Rev. franç. Entom. 21.)

Cette espèce est proche parent de *Textrix variegata* SIMON 1870.

Céphalothorax. — Longueur sans les chélicères: ♂ 4 mm, ♀ 4 mm; largeur maximale: ♂ 2,5 mm, ♀ 2,5 mm.

Partie céphalique: brun-jaune un peu marbré et la région oculaire est noirâtre. — Partie thoracique de même coloration; la région périphérique est à peine bordée par un peu de gris. De la région oculaire à la région postérieure à la fovea, on voit une bande couverte de poils blancs duveteux, courts et denses. — Chélicères de même teinte que le céphalothorax.

Fig. 35 à 39. — *Textrix inornata* PICKARD-CAMBRIDGE O. 1872.

35: pédipalpe ♂, face latéro-externe. 36: face ventrale. 37: bulbe, face ventralo-externe.  
38: épigyne. 39: vulve.

Marge inférieure : 3 dents (la dernière est moyenne, les autres sont petites; elles sont peu espacées entre elles; chez le ♂ le côté droit n'a que 2 dents moyennes). Marge supérieure : 3 dents (la centrale est grande, la première — la plus proche de l'articulation — est moyenne et la dernière est petite; toutes se touchent par la base). — Les maxilles, le labium et le sternum sont beaucoup plus clairs que le céphalothorax (principalement chez le ♂).

Pattes. — de même teinte que le sternum, elles sont unies : de couleur paille chez le ♂ et plus sombre chez la ♀.

Abdomen. — Longueur sans les filières : ♂ 4 mm, ♀ 4 mm; largeur maximale : ♂ 2,6 mm, ♀ 2,8 mm.

Face dorsale : 2 teintes se mélangent : le jaune pâle et le brun-gris. Les dessins sont très peu définis, aussi bien chez le ♂ que chez la ♀. La moitié postérieure présente cependant une large bande longitudinale centrale de teinte claire, débordant sur le reste de l'abdomen par 4 dents de scie. Chez cette espèce, les chevrons sont beaucoup plus larges et chevauchent l'un sur l'autre. — Face ventrale : jaunâtre, très pâle.

Filières : jaune pâle, de teinte unie.

Pédipalpes du ♂ (figs 40, 41, 42 et 43). — De même coloration que les pattes. Fémur : 3 épines placées sur l'axe longitudinal central, une un peu plus forte se situe vers le milieu du segment, les 2 autres sont antérieures. — Patelle : 2 épines dorsales (1 placée dans la région basale et 1 apicale). Dorsalement et du côté apical on voit 2 petites écailles très chitinisées (figs 40 et 42) de teinte très sombre; plus latéralement, ce segment présente une aire de stries très visibles. — Tibia : 3 grandes épines dorsales et 1 autre un peu plus externe. Il se caractérise par une très grande apophyse latéro-externe (figs 41 et 42). Celle-ci forme une longue et large avancée se terminant en pointe; sa base présente un sillon central et sur chacun de ses côtés on voit des ébauches d'écailles ou de fins replis. Un peu à l'arrière de la naissance de cette grande apophyse, on voit une petite écaille bien chitinisée. La région ventrale présente une écaille lamelleuse, longitudinale et relativement peu proéminente. — Tarse : normal. — Bulbe (fig. 43) caractérisé par un conducteur très développé et complexe, comme c'est le cas chez les *Textrix*. En partant du corps du bulbe, ce conducteur est blanchâtre et une gorge longitudinale se creuse où prend place l'extrémité du stylus (brun-jaune); du côté interne de la gorge, la lèvre centrale se dirige vers le bas, et son extrémité se replie vers l'avant. Un pont partant un peu avant le repli du lobe central, rejoint le lobe externe avant que se produise la bifurcation vers le centre du bulbe.

Epigyne (figs 44 et 45). — Celle-ci (fig. 44) présente une profonde et large cavité centrale et antérieure qui se prolonge, mais étroitement cette fois, un peu vers l'arrière et surtout latéralement. La région antérieure à cette sinueuse cavité reste assez claire. La région postérieure présente un relief élevé bordant la cavité, mais descendant assez rapidement vers

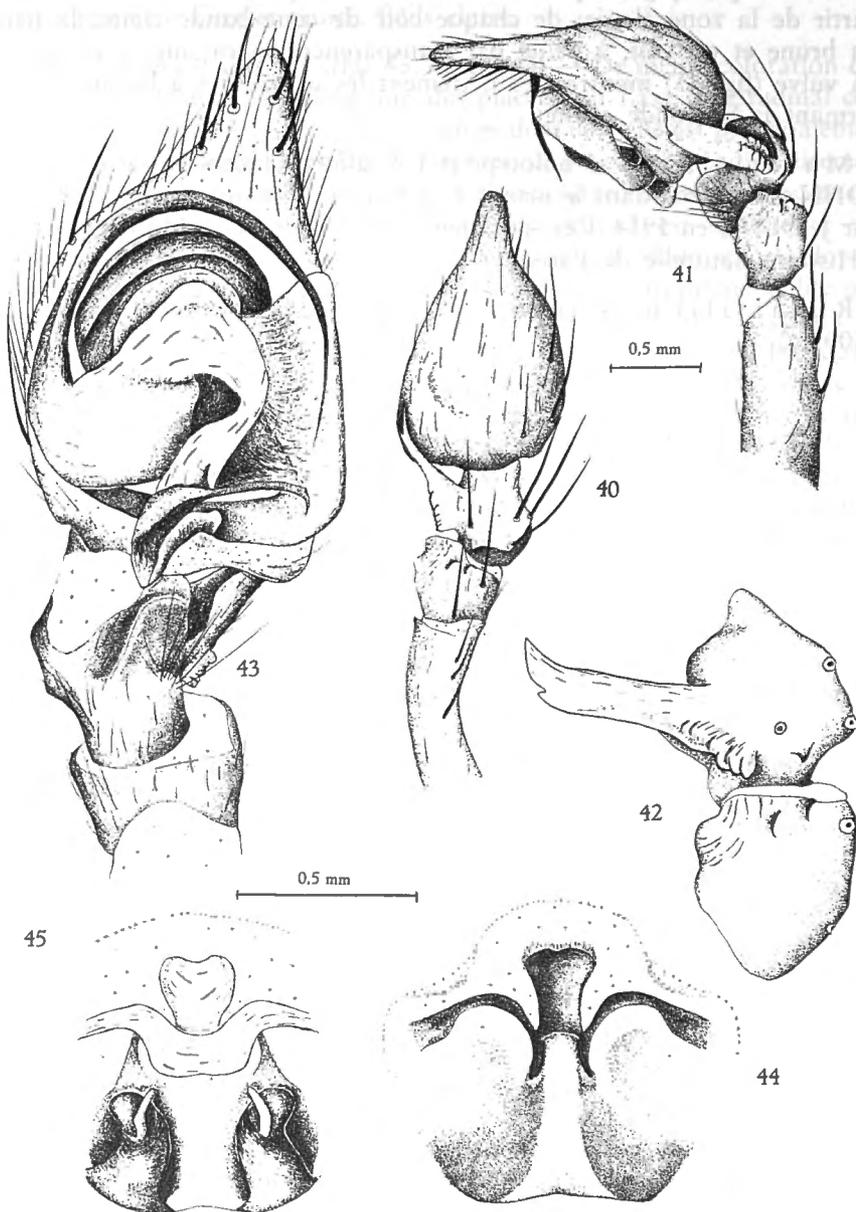


Fig. 40 à 45. — *Textrix instabilis* DENIS 1954.

40 : pédipalpe ♂, face dorsale. 41 : face latéro-externe. 42 : patelle et tibia, face dorsale.  
43 : face ventrale. 44 : épigyne. 45 : vulve.

le pli épigastrique et vers les côtés; une bande plus claire, longitudinale, venant du pli épigastrique, descend très brusquement dans la cavité à partir de la zone élevée; de chaque côté de cette bande claire, la teinte est brune et on voit, à peine par transparence, les organes génitaux. -- La vulve (fig. 45) montre très nettement les organes et à l'avant le tissu formant la profonde cavité.

**Matériel.** — 1 ♂ holotype et 1 ♀ allotype, récoltés par Cl. MEIN-SOHN, au Maroc dans le massif de l'Ayachi, 2500 m, ont été déterminés par J. DENIS en 1954. Ces spécimens sont conservés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

**Répartition géographique.** — Maroc (Massif de l'Ayachi, 2500 m).

## 12. *Textrix leprieuri* SIMON, 1875

*Textrix Leprieuri* SIMON, 1875 (Description de *Textrix Leprieuri* et note sur *Textrix variegata* d'Algérie. — Ann. Soc. ent. Fr., (5) 5, Bull.)

**Céphalothorax.** — Longueur sans les chélicères : ♂ 2,2 mm; largeur maximale : ♂ 1,4 mm.

Partie céphalique : fauve, mais la région oculaire est brune. — Partie thoracique : portant cette même teinte générale, mais la région périphérique porte un ourlet brunâtre. Une bande longitudinale, plus claire, part de la région oculaire et se termine en arrière de la fovea. Poils blancs denses et courts. — Chélicères brun-jaune. Marge inférieure : 2 dents (la plus rapprochée de l'articulation est petite et l'autre est moyenne, elles sont distantes l'une de l'autre par plus du diamètre de la moyenne); marge supérieure : 3 dents (la médiane est grande, la plus rapprochée de l'articulation est moyenne et l'autre est petite). — Maxilles et labium jaune-brun de teinte claire. Sternum un peu plus sombre.

**Pattes.** — Brun-jaune de teinte unie. Sur la face dorsale on remarque des anneaux grisâtres : les fémurs en portent 2, les patelles 1 et les tibias 2.

**Abdomen.** — Longueur sans les filières : ♂ 1,9 mm; largeur maximale : ♂ 1 mm.

Face dorsale : formée de 2 teintes (brun et brun-jaune), le brun-jaune est placé en petites taches sur le brun et elles se placent sur des ellipses allant de la région antérieure et y revenant. Deux très gros points blanc nacré se placent un de chaque côté de l'axe longitudinal principal, vers le milieu de l'abdomen, ceux-ci sont tout à fait caractéristiques. Deux petits points vaguement orangés précèdent ces points blancs et 2 autres les suivent (ces points sont situés sur les axes longitudinaux sur lesquels sont placés les points blancs). Poils clairs. — Face ventrale : gris jaunâtre de teinte unie; poils clairs.

Filières : brun-jaune tirant un peu sur le gris cendré. Seules les filières médianes sont plus claires. Le segment terminal des filières postérieures est particulièrement long et mince. Poils clairs.

Pédipalpes du ♂ (figs 46, 47 et 48). — De même coloration que les pattes. — Fémur : 2 épines dorsales placées sur l'axe longitudinal central, moitié antérieure. — Patelle : 2 épines dorsales; elle est principalement caractérisée par 2 apophyses latéro-externes, disposées perpendiculairement l'une par rapport à l'autre. — Tibia : 4 épines latéro-internes; il porte une grande apophyse dorsale et latéro-externe, celle-ci est épaisse et son sommet est lamelleux et concave vers l'intérieur; sa partie apicale dorsale se termine en pointe assez aiguë. La région ventrale proprement dite présente une autre apophyse longitudinale et lamelleuse, se rattachant du côté externe à la première, bien qu'un léger sillon longitudinal les sépare. — Tarse normal. — Bulbe très complexe (fig. 48); le stylus de teinte brune se loge dans une partie du conducteur, constitué par une longue membrane chitinisée, concave du côté intérieur (fig. 47), cette membrane se prolonge en se repliant vers l'intérieur pour finalement faire une torsion; une deuxième branche du conducteur est formé par une large langue très foncée et bifide, dont les 2 extrémités sont tout à fait arrondies (la languette postérieure passe sous l'extrémité de la première branche du conducteur). La région centrale est blanchâtre et voile un peu le corps proprement dit du bulbe.

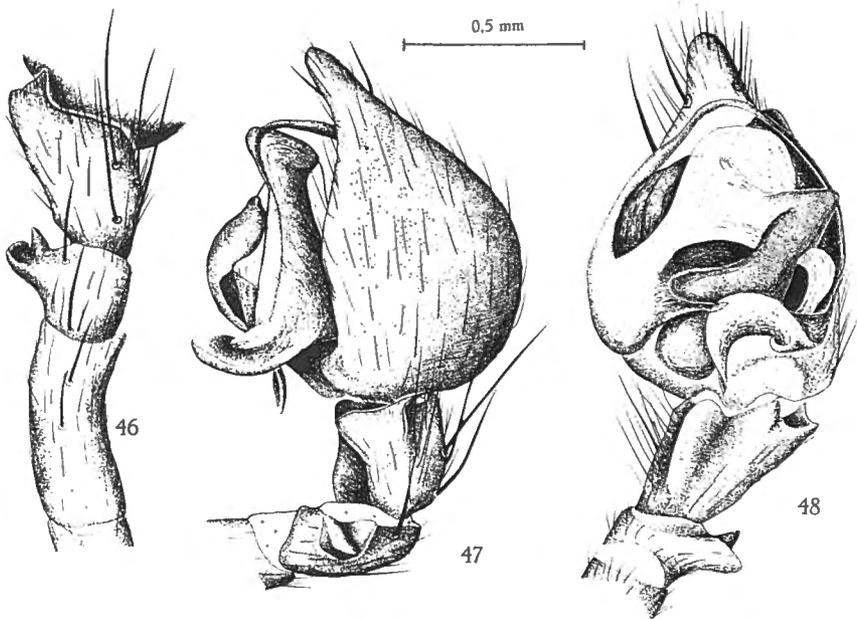


Fig. 46 à 48. — *Textrix leprieuri* SIMON 1875.

46 : pédipalpe ♂, face dorsale. 47 : face latéro-externe. 48 : face ventrale.

**Matériel.** — 1 ♂ type, récolté par Ch. LEPRIEUR à Bordj-Menail (province d'Alger) Algérie, déterminé par E. SIMON en 1875; ce spécimen est conservé au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, tube 958, bocal 1956.

**Répartition géographique.** — Algérie (province d'Alger).

### 13. *Textrix lusitanica* KULCZYNSKI, 1911

*Textrix lusitanica* KULCZYNSKI, 1911 (Fragmentata arachnologica, IX. XVII. Araneae nonnullae Europaeae. — Bull. Acad. Cracovie, 1911).

Plus aucun spécimen déterminé comme tel par W. KULCZYNSKI n'existe, tout au moins à ma connaissance; l'auteur lui-même mentionne « exempla nostra omnia plus minusve detrita sunt ». De sorte qu'il faut se baser uniquement sur sa description de 1911, dont je reprendrai certaines parties indispensables à cette étude, c'est-à-dire le lieu de capture, l'épigyne de la ♀ et le pédipalpe du ♂, ainsi que 3 figures reprises de son ouvrage (figs 49, 50 et 51).

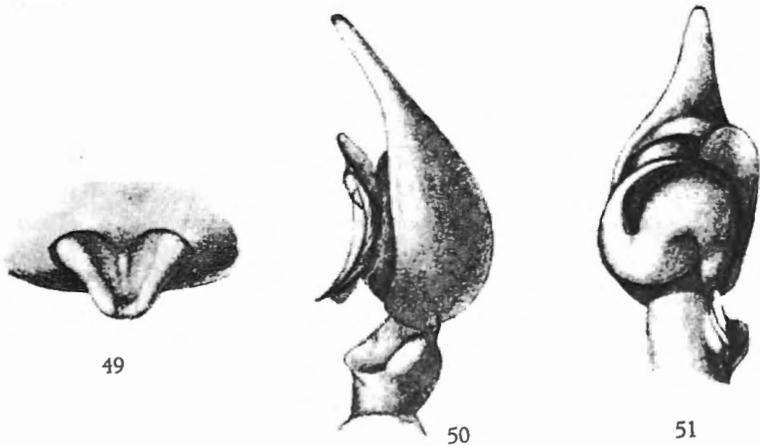


Fig. 49 à 51. — *Textrix lusitanica* KULCZYŃSKI 1911.

49 : épigyne. 50 : pédipalpe ♂, face latéro-externe. 51 : face ventrale.

Les mâles et les femelles proviennent du Portugal : « In Lusitaniâ prope Barro species haec frequens videtur (leg. Rev. S. Hankiewicz) ».

Voyons d'abord la description de l'épigyne (fig. 49) : « Epigyne ca. 0.7 mm lata, 0.6 mm longa, modice convexa, pone faveâ ornata ca. 0.4 latâ, 0.15 longâ, subellipticâ, pone late apertâ; margo anticus foveae in medio paululo productus, depressus et cum fundo foveae, hoc loco

insigniter profundo, coniunctus; fundus foveae, in lateribus elevatus et ex foveâ retro prominens, ligulam format ca. 0.24 longam, ante aequae atque fovea latam, posteriora versus fortiter et paene aequabiliter angustatam, apice truncatam et ca. 0.1 latam; margines huius ligulae laterales elevati obtusi sunt, ca. 0.045 lati, ligula ceterum insigniter concava ».

En conclusion de cela, il me semble qu'il ne s'agit nullement d'une nouvelle espèce mais tout simplement de *Textrix denticulata* (OLIVIER 1789); veuillez vous rapporter à la description de cette espèce. La description générale, mais surtout celle de l'épigyne y correspondent parfaitement. Ainsi : *Textrix lusitanica* KULCZYNSKI 1911, pro parte (♀) = *T. denticulata* (OLIVIER 1789).

Voyons maintenant la description du pédipalpe du ♂ (figs 50 et 51) : « Palporum pars femoralis formâ non insignis, patellaris 0.34 mm longa, 0.23 lata, lateribus subparallelis, processibus carens, tibialis supra 0.27 longa, 0.20, cum processu 0.34 lata, desuper visa levissime foras curvata, latere exteriore a basi fere dilatato et in processum producto angulis subaequalibus foras et anteriora versus directum; processus hic anteriora versus curvatus est, a basi, quae circiter  $\frac{3}{4}$  longitudinis lateris dicti occupat, cito angustatus, ceterum latitudine subaequali et paulo plus duplo angustior quam pars ipsa, apice paulo oblique truncatus, angulo exteriore obtuso, interiore in alculeum tenuem, ca. 0.03 longum, porrectum productum; a latere visus processus tibialis triangularis est, latere inferiore modice rotundato, minute crenato, anteriora versus et sursum directo, latere superiore paene recto et librato, angulo apicali in aculeum dictum productum; sub eo latus inferius exterius partis tibialis in dimidio apicali compressum et in carinam elevatum est fere in longitudinem directam, paululo foras curvatam, quae anguli instar paene recti, apice rotundati prominet, quum palpus a latere exteriore adspicitur. Lamina tarsalis 0.94 longa, 0.44 lata, rostro 0.37 longo. Stemma in utroque latere extra laminam tarsalem prominet in palpo desuper viso. Conductor emboli fere in medio bulbo initium capit, basi latus est, anteriora versus et foras directus, foras curvatus, tum subito anteriora et posteriora versus dilatatus in lamellam corneam, quae in palpo ab imo viso partem exteriorem stemmatis occupat, ante rotundata est et paulo ante marginem anticum stemmatis pertinet, pone paulo angustior est quam ante, apice paulo pone basim stemmatis producta, in lobos parvos duos rotundatos et sinu rotundato distinctos, exteriorem interiore paulo breviorum desinit. A latere exteriore visus conductor angustus est, paene aequabiliter (pone paulo magis quam ante) deorsum curvatus, pone in dentem acutum, deorsum directum desinit, in cuius latere postico, dens alter apicalis (interior) lobum humilem obtusum format. Embolus in parte stemmatis posticâ interiore initium capit, basi sat latus et mollis est, tum in spinam corneam, paulo deplanatam contractus, basi anteriora versus et paulo intus directus, tum foras paulo intra marginem apicalem bulbi genitalis curvatus, sub conductorem emboli ingreditur, ubi hic subito latior fit, retro curvatus apicem posticum conductoris attingit, ni fallor... ».

Cette fois, sans aucun doute possible, nous voici en face de *Textrix pinicola* SIMON 1875 (voyez la redescription de cette espèce). Je conclus donc à la synonymie suivante : *Textrix lusitanica* KULCZYNSKI 1911, pro parte (♂) = *T. pinicola* SIMON 1875.

#### 14. *Textrix parva* DENIS, 1954

*Textrix parva* DENIS, 1954 (Notes d'aranéologie marocaine III. — Quelques Araignées du Massif de l'Ayachi, avec une étude sur les *Textrix* du Maroc. — Revue franç. Entom. 21).

Cépha lo th o r a x. — Longueur, sans les chélicères : ♀ type 1,4 mm, ♀ paratype 1,8 mm; largeur maximale : ♀ type 0,9 mm, ♀ paratype 1,1 mm.

Brun-jaune et la région oculaire est noire. — Chélicères ayant la même teinte que le céphalothorax, crochets assez longs; marge inférieure : 2 dents moyennes séparées entre elles par un peu moins que leur diamètre; marge supérieure : 3 dents (la centrale est grande, les 2 autres sont un peu plus petites que les dents de la marge inférieure; ces dents se touchent à leur base). — Le sternum est un peu plus clair que la base des maxilles et du labium, mais il est plus foncé que les coxas; il est de teinte unie et le bord périphérique est un peu plus sombre; poils fauves.

P a t t e s. — Brun-jaune, de teinte unie.

A b d o m e n. — Longueur, sans les filières : ♀ type 1,6 mm, ♀ paratype 2,2 mm; largeur maximale : ♀ type 1,0 mm, ♀ paratype 1,4 mm.

Face dorsale : ayant 2 teintes de base, le brun-gris et le jaunâtre (ce dernier forme des taches sur la teinte sombre). Sur la moitié postérieure, le jaunâtre forme environ 5 chevrons. Poils brunâtres. — Face ventrale : gris-jaune de teinte unie, mais cependant elle s'assombrit près des filières. Poils brunâtres.

Filières jaunâtres de teinte claire; seules les filières antérieures sont un peu plus sombres que les autres. Poils fauves.

E p i g y n e (figs 52 et 53). — L'épigyne a été enlevée chez la ♀ paratype, de manière à bien voir les organes génitaux. Les dessins sont ceux de ce paratype; la seule différence existant chez le type réside dans la dimension de la cuvette centrale : elle est moins longue, mais aussi large que celle du paratype. — L'épigyne (fig. 52) comprend une zone brunâtre : sa région antérieure entoure une cavité presque carrée (celle-ci est très claire) et sa région postérieure centrale est très pâle; la démarcation de cette zone brunâtre n'est pas nette, car ce sont en fait les organes génitaux (bruns) que l'on voit par transparence. La cavité antérieure se prolonge latéralement, puis elle remonte rapidement de manière à être

au même niveau que la région brunâtre, mais la teinte reste très claire; à l'avant, elle remonte aussi et forme un surplomb de la même teinte claire. Tout ceci fait que la région antérieure de la cavité et son surplomb sont difficiles à distinguer. De longs poils clairs, implantés sur la région antérieure, jusqu'au surplomb et sur les régions claires latérales, convergent vers le centre. La vulve (fig. 53) montre très clairement les organes génitaux de teinte brune. On voit aussi des tissus clairs, très en relief, partant de la région centrale et atteignant la place de la cavité. Seules les régions latérales de la cavité sont visibles.

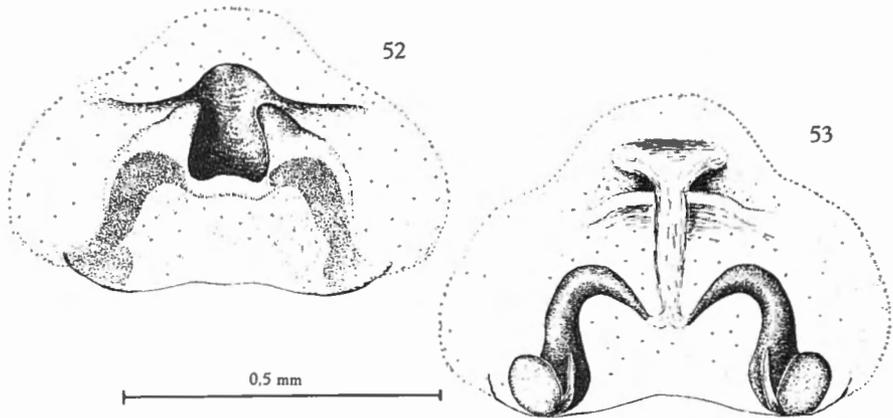


Fig. 52 et 53. — *Tetrax parva* DENIS 1954.

52 : épigyne. 53 : vulve.

**Matériel.** — J'ai examiné les deux spécimens suivants : la ♀ type récoltée le 14 mai 1951 par J. GATTEFOSSÉ au Maroc, dans une forêt de chênes à Bab bou Idir (1.650 m); et une ♀ paratype récoltée aussi par J. GATTEFOSSÉ au Maroc, mais le 13 mai 1951 dans la région de Taza, près de la cascade de Ras-el-Ma (1.400 m). — Le ♂ est inconnu. Ces spécimens sont conservés au Muséum nat. d'Hist. nat. de Paris, bocal 1956.

**Répartition géographique.** — Maroc (région de Taza, vers 1.500 m d'altitude).

## 15. *Tetrax pinicola* SIMON, 1875

*Tetrax pinicola* SIMON, 1875 (Les Arachnides de France. Tome 2. Paris 1875.)

*Tetrax lusitanica* KULCZYNSKI, 1911, pro parte (♂) = *T. pinicola* E. SIMON 1875. (Voir *T. lusitanica* W. KULCZYNSKI).

Je ne donnerai que la description du ♂ type; la ♀ type est immature, de sorte qu'il est impossible de dire qu'elle fait partie de cette espèce, et même, si cela était, le seul caractère permettant de la discerner est absent.

**Céphalothorax.** — Longueur (sans les chélicères) : 2,8 mm; largeur maximale : 1,5 mm.

L'ensemble est brun-jaune et l'aire oculaire est noirâtre. Une bande longitudinale, jaune clair, entoure la fovea et se prolonge jusqu'à l'aire oculaire qu'elle dépasse sur les côtés. Les régions latérales sont beaucoup plus sombres et tirent un peu sur le gris sombre. La région thoracique présente des raies un peu plus claires que le reste, allant de la fovea à la périphérie. Le céphalothorax porte des poils bruns et d'autres clairs plus courts et plus fins mais beaucoup plus denses que les bruns. L'axe central longitudinal en porte des bruns assez longs. — Chélicères : marge inférieure : 2 grosses dents séparées entre elles par environ leur diamètre; marge supérieure : 3 dents contiguës (la centrale est grande, les autres sont petites). — Sternum portant outre les caractéristiques habituelles, une bande sombre longitudinale centrale, partant du centre du sternum, puis se rétrécissant et se terminant avant la terminaison postérieure en pointe arrondie.

**Pattes.** — Brun-jaune, de teinte unie. Quelques articles portent des anneaux grisâtres, particulièrement visibles latéralement; les fémurs en ont 2 très nets, les patelles 1 et les tibias 2, mais moins prononcés.

**Abdomen.** — Longueur (sans les filières) : 3,4 mm; largeur maximum : 1,9 mm.

Face dorsale : 2 teintes s'y rencontrent : le brun-jaune clair et le gris cendré légèrement ponctué de jaune, de teinte sombre. L'axe longitudinal central présente dans la région antérieure un mélange des 2 teintes; puis le jaunâtre clair prédomine; ainsi, on remarque d'abord 2 taches (1 de chaque côté) se rattachant au centre de l'axe, puis 2 autres taches (1 de chaque côté) cette fois séparées de l'axe central; suivent 6 chevrons dont la taille diminue au fur et à mesure qu'on approche des filières (les 3 premiers sont nettement plus larges que les derniers). Les faces latérales sont uniquement formées de la teinte sombre. Poils brunâtres, relativement longs mais très dispersés et poils clairs fins et assez denses. — Face ventrale : gris-brun, de teinte claire, avec quelques taches jaunes, plus claires encore. Poils brunâtres, fins et denses.

Filières : les antérieures et le segment basal des filières postérieures ont la teinte sombre des faces latérales de l'abdomen. Les médianes sont très claires; le segment terminal des filières postérieures est un peu plus clair que le basal. Poils brunâtres et denses.

**Pédipalpes du ♂** (figs. 54, 55 et 56). — Même teinte que les pattes. — Fémur : 3 fortes épines dorsales placées sur l'axe longitudinal central, région antérieure (fig. 54). — Patelle normale, portant 2 fortes épines dorsales : (1 apicale et 1 située dans la région basale). — Tibia :

4 épines dorsales (3 du côté interne et 1 plus centrale); il se caractérise par une apophyse externe, creusée et terminée en fine mais assez grande pointe, le bord ventral est découpé en sinuosités (fig. 56). Plus ventralement, on voit une seconde apophyse, plus lamelleuse et relativement arrondie (figs. 55 et 56). — Tarse normal, portant des épines assez fortes. — Bulbe simple pour ce genre. Le stylus se termine dans la partie profonde du conducteur, de teinte très claire; celui-ci a une forme des plus simples (fig. 56).



Fig. 54 à 56. — *Tetrax pinicola* SIMON 1875.

54 : pédipalpe ♂, face dorsale. 55 : face latéro-externe. 56 : face ventrale.

**Matériel.** — 1 ♂ type provenant d'une forêt de hêtres, dans une région montagneuse de Corse a été récolté, ainsi que la ♀ immature, par E. SIMON et ils ont été déterminés par lui en 1875. Ces spécimens sont

conservés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, bocal 1956, tube 517.

Répartition géographique. — Régions montagneuses de Corse. Pyrénées Orientales et Montagnes d'Espagne.

## 16. *Textrix subfasciata* SIMON, 1870

*Textrix subfasciata* SIMON, 1870 (Aranéides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe. — Mém. Soc. roy. sci. Liège, (2) 3) (Description de la ♀); SIMON, E. (Histoire naturelle des Araignées. — Tome 2, fasc. 2, Paris, 1898) (Description du ♂).

Céphalothorax. — Longueur, sans les chélicères : ♂ 2,6 mm, ♀ 4,5 mm; largeur maximale ♂ 1,8 mm, ♀ 2,8 mm.

La ♀ est plus colorée que le ♂. — Brun-jaune. Partie céphalique : région oculaire noirâtre. Des poils blancs, assez courts et denses sont visibles sur une bande longitudinale centrale; ailleurs, poils fauves. — Partie thoracique bordée de gris-noir. — Chélicères. Marge inférieure : 2 dents moyennes (la plus proche du crochet est plus petite), largement espacées. Marge supérieure : 3 dents; la centrale est grande et les autres sont moyennes; elles sont très proches l'une de l'autre. — Sternum ayant le bord périphérique de teinte brunâtre.

Pattes. — A peine plus claires que le céphalothorax. Elles sont de teinte unie, cependant, on voit deux anneaux grisâtres sur la face ventrale des fémurs (chez le ♂ c'est très visible, par contre chez la ♀ ils sont assez indéfinis).

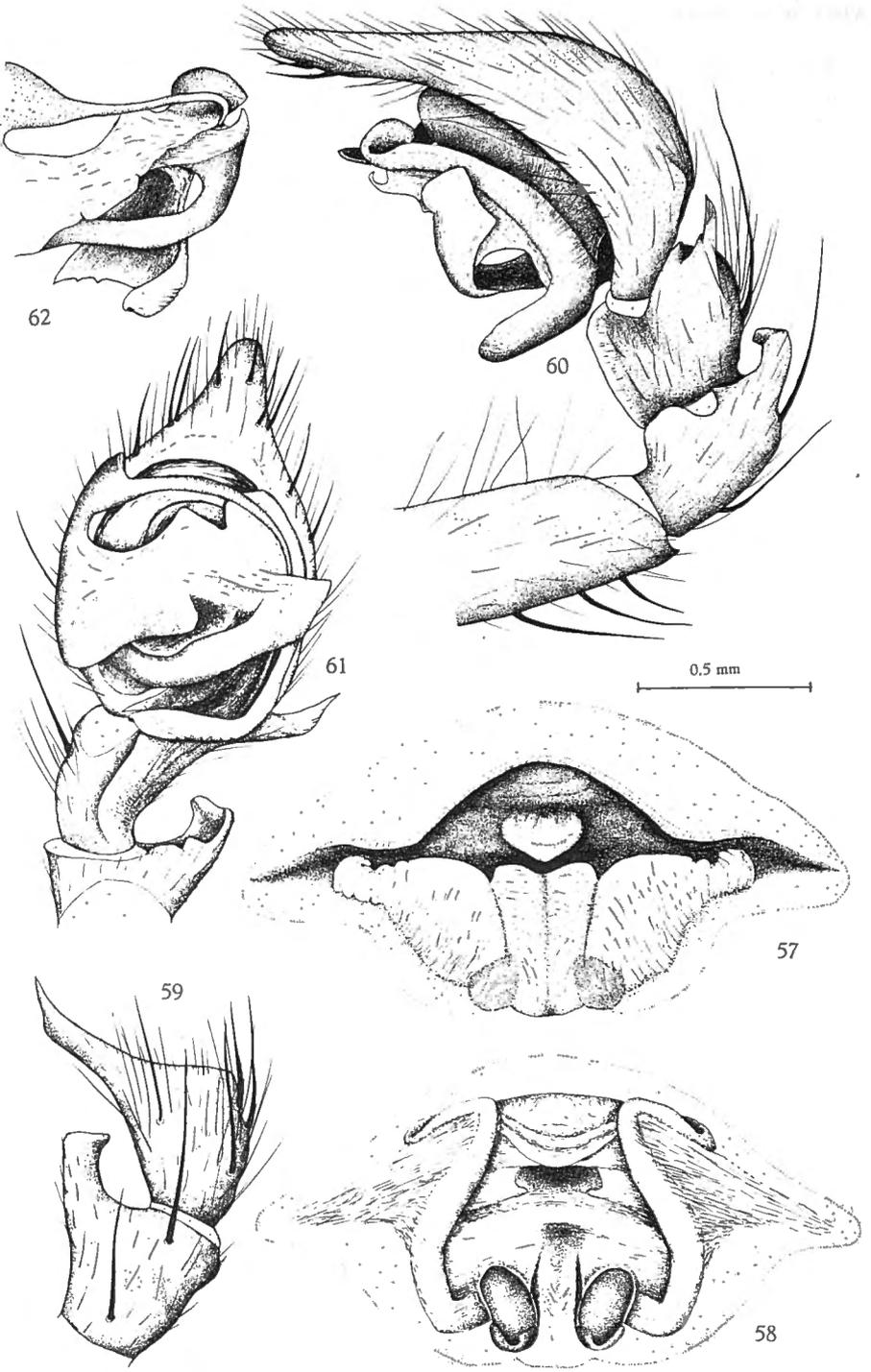
Abdomen. — Longueur, sans les filières : ♂ 3,1 mm, ♀ 6,5 mm; largeur maximale : ♂ 1,6 mm, ♀ 4,8 mm.

Face dorsale : deux teintes sont présentes : le gris-jaune de teinte claire et le gris-brun. Le long de l'axe longitudinal central, on voit de l'avant à l'arrière deux points clairs assez peu définis, puis trois vagues chevrons clairs. Le reste est formé chez le ♂ d'ellipses foncées sur teinte claire, longeant les régions latérales de l'abdomen; la ♀ n'a que des points clairs sur fond gris-brun. Poils bruns, certains sont robustes, d'autres plus nombreux, sont fins et plus clairs. — Face ventrale grise. Poils nombreux et fins.

Filières : blanches chez le ♂, fauves chez la ♀. L'article terminal des filières postérieures est particulièrement long (il vaut plus de deux fois la longueur de l'article basal !). L'article basal des filières posté-

Fig. 57 à 62. — *Textrix subfasciata* SIMON 1870.

57 : épigyne. 58 : vulve. 59 : pédipalpe ♂, patelle et tibia, face dorsale.  
60 : face latéro-externe. 61 : face ventrale. 62 : stylus et conducteur, face ventralo-interne.



rieures est un peu plus robuste que les filières antérieures. Poils blanchâtres chez le ♂, fauves chez la ♀.

**Épignyne.** (figs 57 et 58). — L'épignyne (fig. 57) est constituée par une profonde cavité de teinte claire, s'allongeant étroitement vers les régions latérales. Le bord antérieur surplombe la cavité jusqu'aux extrémités latérales, où la cavité se relève et finira par arriver au niveau du reste. Dans la cavité, en son centre, apparaît une lèvre atteignant le niveau du bord antérieur; cette lèvre est brunâtre. La région postérieure à la cavité est constituée par trois plaques soudées (les endroits de soudure forment un retrait par rapport au bord de la cavité); la centrale brunâtre est échancrée au centre et donne ainsi une forme caractéristique au bord, par contre, aucun creux n'est à signaler, sinon un très léger renforcement sur l'axe central longitudinal, au milieu d'un dessin formé par des stries convergentes. Les deux plaques entourant la centrale sont aussi brunâtres, surtout sur les bords où la chitine est plus dense; les régions latérales présentent des boursoufflures caractéristiques, tandis que le reste est tout à fait strié. Sur une épignyne séparée de l'abdomen, on a le dessin de la figure, mais en réalité, sur un spécimen entier, la région postérieure aux boursoufflures est cachée dans le pli épigastrique et ainsi, les sacs génitaux, vus par transparence, dans la région postérieure aux 3 plaques, n'est visible qu'après dissection. — La vulve (fig. 58) montre bien les sacs génitaux. Le creux central constitue la lèvre apparaissant au centre de la cavité sur l'épignyne. Les tissus placés à l'avant de ce creux forment le fond de la cavité et les tissus striés s'étendant latéralement, constituent les prolongements latéraux de cette cavité. Un dessin en relief, en forme de lyre, soutient les tissus constituant la cavité.

**Pédipalpes du ♂** (figs 59, 60, 61 et 62). — Même coloration que les pattes. Fémur : 3 fortes et assez longues épines dorsales, placées sur l'axe longitudinal central, dans sa moitié antérieure. — Patelle : 2 fortes et longues épines dorsales (une dans la région apicale et une dans la région basale). Elle se caractérise par une grande et robuste apophyse latéro-externe; celle-ci, vue dorsalement (fig. 60) et latéralement (fig. 59) présente une sorte de crochet à son extrémité apicale; vue ventralement (fig. 61) elle est tout à fait concave sur sa face interne; mais on voit très nettement son recourbement apical très prononcé, presque à angle droit. Le bord ventral de cette apophyse est nettement chitinisé, de sorte qu'il est brunâtre; il présente une profonde échancre. — Tibia : 4 grandes et fortes épines dorsales (3 dans la région interne et une située à la base de l'apophyse tibiale, fig. 60). Son apophyse latéro-externe est très longue et pointue (fig. 60); vue ventralement (fig. 61) elle est à peine concave dans la région apicale; cette extrémité apicale est mince et un peu lamelleuse. — Tarse normal et portant de nombreuses épines. — Bulbe (figs 61 et 62) ayant un conducteur extrêmement complexe. Le stylus de teinte brune s'engage dans la gorge de la lèvre supérieure du conducteur, passe sous la lèvre médiane brune, puis disparaît sous une partie translucide de la

lèvre supérieure, mais on le voit cependant. La lèvre supérieure est grande et large : elle est formée par un large étui concave (côté interne du pédipalpe), la figure 62 montre nettement son épaisseur à la base; un tissu blanchâtre, partant du corps du bulbe, recouvre l'intérieur externe (et le stylus) et se confond au bord recourbé vers l'intérieur; ce dernier présente très visiblement des rugosités à l'endroit de son recourbement; l'extrémité interne de cette lèvre est pointue; entre ces deux extrémités apicales décrites, le bord est rentant, mais présente deux fines dents (une très petite et une autre un peu plus grande, fig. 62). La lèvre médiane ressemble à un pont partant du corps du bulbe et qui surplombe la lèvre supérieure (fig. 62) par un large triangle, dont le sommet est recourbé vers le bord externe (fig. 59), ensuite le pont apparaît très clairement, puisqu'il passe au-dessus de la grande concavité de la lèvre supérieure et disparaît sous le corps du bulbe.

**Matériel.** — Les types étant introuvables (détruits ou égarés), j'ai pris dans la collection E. SIMON le seul tube contenant de nombreux spécimens déterminés par lui; j'en ai séparé deux, 1 ♂ et 1 ♀ que je considérerai comme lectotypes. Ils proviennent de Daya, province d'Oran, en Algérie, et sont conservés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, bocal 1956, tube 16302.

**Répartition géographique.** — Maroc et Algérie.

Remarquons que cette espèce est un très proche parent de *T. flavomaculata* (H. LUCAS 1846), seuls de petits détails les séparent. Pour les mâles, la forme recourbée vers l'intérieur de l'apophyse patellaire et les 2 très petites dents bordant l'extrémité apicale de la lèvre supérieure du conducteur du bulbe sont les caractères que l'on rencontre chez *T. subfasciata* E. SIMON et qui n'existent pas chez *T. flavomaculata* (H. LUCAS). Pour les femelles, les différences sont moins bien visibles, cependant, la direction des soudures entre les trois plaques postérieures sont plus parallèles chez cette espèce que chez *T. flavomaculata* (H. LUCAS); de plus la vulve est presque identique, mais la languette apparaissant au centre de l'épigyne, est formée directement (en creux) chez cette espèce, tandis qu'un renflement longitudinal, assez court, remplace le creux chez *T. flavomaculata* (H. LUCAS).

### 17. *Textrix variegata* SIMON, 1870

*Textrix variegata* SIMON, 1870 (Aranéides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe. — Mém. Soc. roy. Sc. Liège, (2) 3) (description de la ♀).

SIMON, E. (Description de *Textrix Leprieuri* et note sur *T. variegata* d'Algérie. — Ann. Soc. ent. Fr. (5) 5) (description du ♂).

**Céphalothorax.** — Longueur, sans les chélicères : ♂ 3,5 mm, ♀ 3,3 mm; largeur maximale : ♂ 2,2 mm, ♀ 2,6 mm.

Partie céphalique brun-jaune, seule la région oculaire est noirâtre. — Chélicères : marge inférieure : 3 dents moyennes très proches l'une de l'autre, sans cependant se toucher; marge supérieure : 3 dents (1 grande médiane et les 2 autres sont moyennes) très proches entre elles. — Sternum ayant la périphérie plus sombre que le reste.

**Pattes.** — Brun-jaune, de teinte unie.

**Abdomen.** — Longueur, sans les filières : ♂ 3,6 mm, ♀ 4,8 mm; largeur maximale : ♂ 2,1 mm, ♀ 3,3 mm.

Face dorsale : la moitié antérieure présente un triangle central, dont la base atteint l'extrémité antérieure de l'abdomen; celui-ci est brun-jaune plus sombre que le reste. On distingue vaguement une bande plus claire longitudinale centrale, bordant le sommet du triangle et arrivant aux filières. — Face ventrale : gris-jaune de teinte claire, comme les régions latérales de la face dorsale. — Partout, il y a des poils fauves de teinte claire.

Filières : le segment terminal des filières postérieures vaut environ deux fois la longueur du basal. Elles sont jaunâtres.

**Épigyne** (figs 63 et 64). — L'épigyne (fig. 63) présente une cavité centrale profonde, mais assez claire; cette cavité se prolonge vers le pli épigastrique par 2 avancées se terminant en pointe aiguë; mais elle se prolonge davantage latéralement en un fin sillon relativement horizontal, un peu courbé. Après cette cavité aux formes assez bizarres vient une plaque bien chitinisée, de teinte brunâtre; tandis que son avancée centrale se prolonge à l'intérieur du corps, sa grande partie est bombée et la pente allant au pli épigastrique descend relativement doucement; mais, cette linge atteinte, la pente continue à descendre, mais plus abruptement. Cette partie chitinisée se replie tout à fait vers l'intérieur et la vulve (fig. 64) la montre dans la région inférieure. Ce recouvrement chitineux cache une partie des sacs génitaux ainsi que leurs prolongements. Les sacs sont ovales et de teinte brune. De chacun de leur côté externe, on remarque un repli plus élevé que le reste, s'allongeant très fort vers l'avant, un peu comme une trompe. La région antérieure présente une partie renflée, plissée et jaunâtre, qui forme la cavité centrale de l'épigyne; de même, une sorte de ruban (aussi jaunâtre et renflé) formera les parties latérales de la cavité. Entre cette région renflée, les deux sortes de trompes et les sacs génitaux, on voit une partie assez profonde, formant la région bombée chitinisée de l'épigyne.

**Pédipalpes** du ♂ (figs 65, 66, 67 et 68). — Même coloration que les pattes. Fémur (fig. 65) : 3 fortes épines dorsales situées dans la moitié antérieure de l'axe longitudinal central. — Patelle : 2 fortes et longues épines dorsales. Elle se caractérise par une seule arête ou écaille brune longeant une région lamelleuse, un peu en dépression (chez l'espèce très proche *T. instabilis* DENIS 1954, il y a deux arêtes brunes). — Tibia (figs 65 et 66) : 3 fortes épines latéro-dorsales, côté interne et une

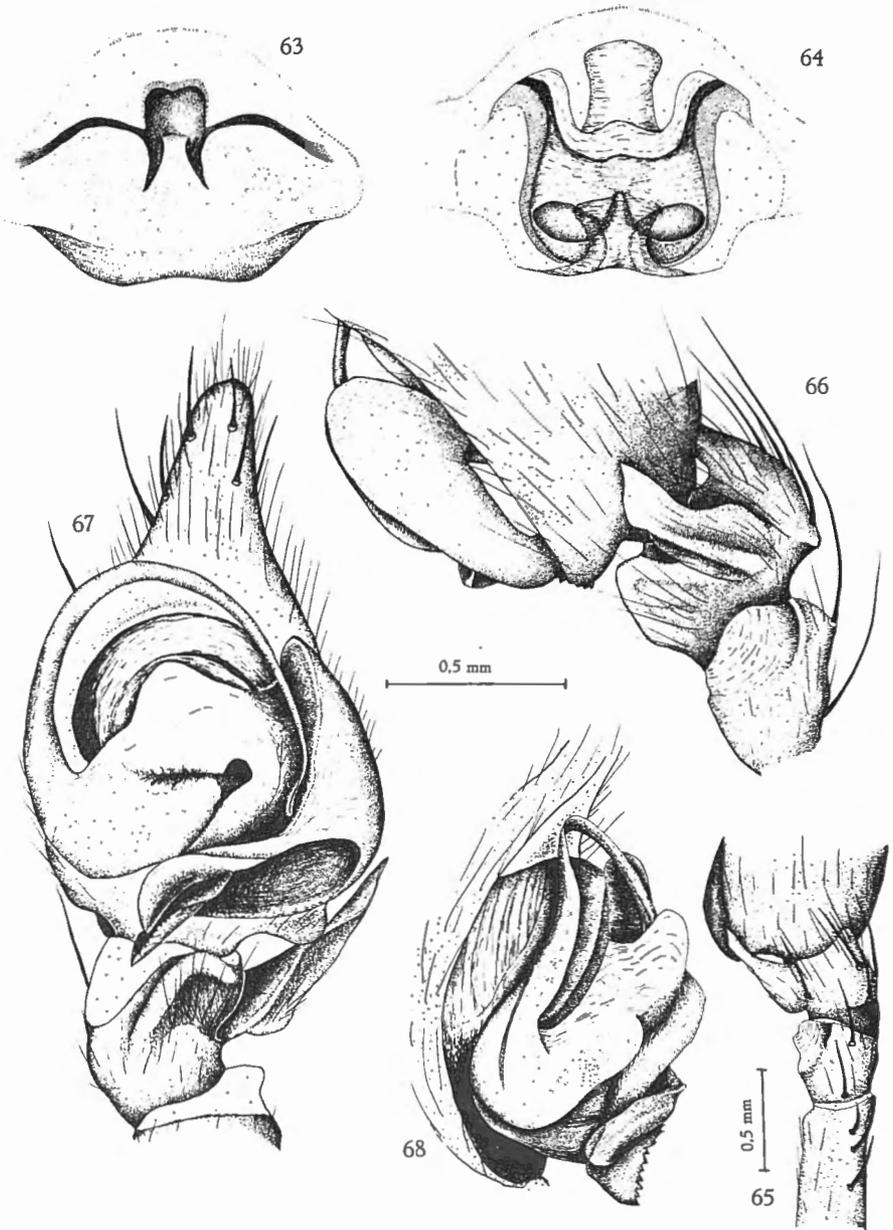


Fig. 63 à 68. — *Tetrrix variegata* SIMON 1870.

63 : épigyne. 64 : vulve. 65 : pédipalpe ♂, face dorsale. 66 : face latéro-externe.  
67 : face ventrale. 68 : bulbe, face ventralo-interne.

autre dorsale partant de la base de l'apophyse patellaire. Celle-ci, latéro-externe, présente une région élevée, longitudinale, fine à l'extrémité et plus large à la base (fig. 66); cette région élevée n'est pas festonnée, comme chez *T. instabilis* DENIS. La région ventrale présente une large écaille lamelleuse, relativement peu proéminente. — Tarse normal. — Bulbe (figs 67 et 68) : le stylus brunâtre place son extrémité dans un conducteur assez compliqué et contourné. Celui-ci a une lèvre centrale dentelée à l'extrémité (provenant de la région centrale du bulbe), mais aussi une autre lèvre plus médiane, prolongeant le large repli du côté externe; par une torsion, elle passe au-dessus de la lèvre centrale et se termine contre le large bord dentelé de cette lèvre centrale. Le conducteur a sa région centrale tout à fait pleine et la gouttière où se loge le stylus ne se prolonge pas après le mouvement de torsion exécuté par la lèvre médiane.

**Matériel.** — 1 ♀ lectotype et 1 ♂ paralectotype déterminés par E. SIMON et provenant du Maroc (Gibraltar, Tanger, Mogador), tube 518, bocal 1956. Les spécimens de ce tube étaient tous mélangés et il m'est impossible de connaître l'endroit de capture exact de ces deux spécimens que j'ai séparés des autres paratypes. Tous sont conservés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

**Répartition géographique.** — Maroc et Algérie.

## 18. *Textrix vestita* C. L. KOCH, 1841

*Textrix vestita* C. L. KOCH, 1841 (Die Arachniden. Achter Band. Nürnberg 1841).

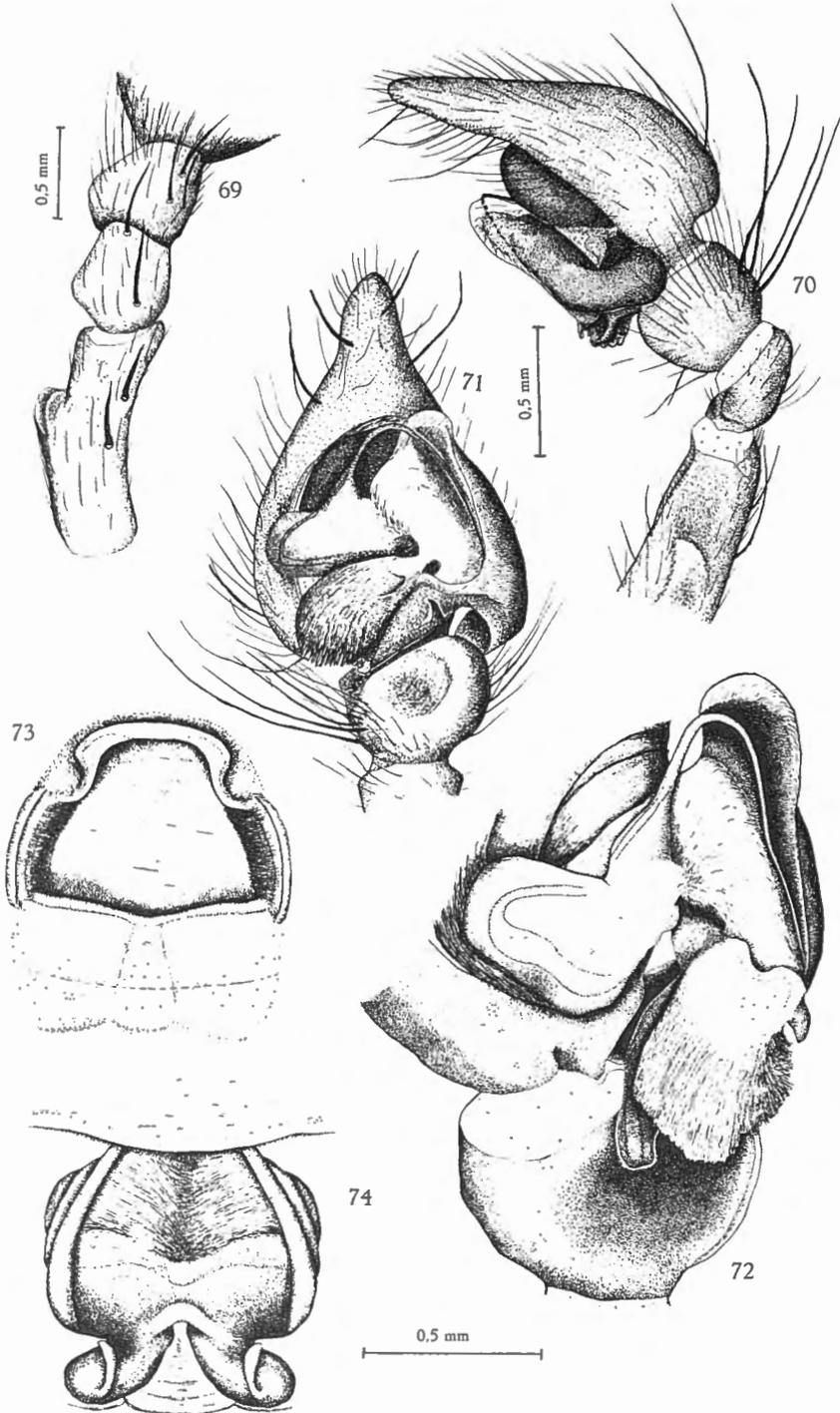
J'ai eu l'occasion d'étudier la collection T. THORELL, conservée au Riksmuseets Ent. Afd. de Suède, et elle contient une ♀ de cette espèce, déterminée par L. KOCH et trouvée en Grèce; à ma connaissance, il s'agit du seul exemplaire existant encore et déterminé par l'Auteur; je le considérerai donc comme type. Je ferai d'un ♂ de cette même collection T. THORELL un néotype.

**Céphalothorax.** — Longueur sans les chélicères : ♂ 5 mm, ♀ 3,8 mm; largeur maximale : ♂ 3,2 mm, ♀ 2,8 mm.

**Partie céphalique :** brun-jaune et l'aire oculaire est noirâtre. — Partie thoracique plus claire que la précédente et le bord périphérique est assez foncé (ce caractère est particulièrement visible chez la ♀). Ces 2 parties

Fig. 69 à 74. — *Textrix vestita* KOCH C.L. 1841.

69 : pédipalpe ♂, face dorsale. 70 : face latéro-externe. 71 : face ventrale.  
72 : bulbe, stylus et conducteur, face ventralo-interne. 73 : épigyne. 74 : vulve.



portent une bande couverte de poils blancs très courts et denses, allant de l'aire oculaire jusqu'à la partie postérieure de la fovea. — Chélicères : marge inférieure : 2 grosses dents séparées par un intervalle à peu près égal à leur diamètre; marge supérieure : 3 dents (la centrale est très grande et les autres sont moyennes).

**Pattes.** — brun-jaune, comme le sternum, de teinte unie, cependant les fémurs portent 3 anneaux foncés à la face ventrale (chez la ♀, ce caractère n'est plus très visible).

**Abdomen.** — Longueur sans les filières : ♂ 4 mm, ♀ 3,6 mm; largeur maximale : ♂ 2,9 mm, ♀ 2,5 mm.

**Face dorsale :** la bande centrale est un peu différente chez le ♂ et chez la ♀ ; 1° chez la ♀, la moitié antérieure est grise, entourée de brun; la moitié postérieure porte 3 chevrons gris-brun entourés de gris-jaune (plus clair); font suite de beaucoup plus petits chevrons peu distincts. 2° chez le ♂, la moitié antérieure est gris foncé, entourée de gris clair; la moitié postérieure porte 3 chevrons gris clair avec quelques taches brun clair; après ces chevrons, on en voit encore 2 très petits et très étroits. Chez ♂ et ♀, les faces latérales sont tachetées de brun orangé et de brun; le tout est couvert de poils fauves assez longs et les parties claires portent quelques petits poils blancs très courts. — **Face ventrale :** gris-jaune, assez clair, avec quelques petites taches plus foncées (cette face est beaucoup plus sombre chez la ♀ que chez le ♂). La région proche des filières est nettement plus sombre, sauf vers le centre.

**Filières :** brun-jaune et poils de même teinte.

**Pédipalpes du ♂** (figs 69, 70, 71 et 72). — De même couleur que les pattes. Fémur présentant une large écaille latéro-externe (très caractéristique) qui prend naissance au tiers antérieur de l'article, elle est un peu chitinisée. Trois fortes épines dorsales sont situées sur l'axe longitudinal central, moitié apicale. — Patelle : 2 épines dorsales (1 vers la base, 1 apicale); la région dorsale porte de nombreux poils. Pas d'apophyses. — Tibia : de longs poils et 4 grandes épines (côté interne) forment une couronne (celle-ci est très mince du côté ventral près de la base, puis occupe toute la largeur du côté interne, puis s'amincit et n'occupe qu'une partie vers l'extrémité, et enfin descend du côté externe vers la base). Le côté externe présente une partie bombée qui fait contraste avec la partie ventrale qui est concave sur les  $\frac{3}{4}$  de la longueur de l'article. Pas d'apophyses. — Tarse : portant beaucoup de poils à sa face dorsale et quelques épines assez fortes; les côtés de la pointe apicale porte des épines fortes et assez courtes. — Bulbe : le stylus est maintenu dans un conducteur extrêmement compliqué, se terminant par 3 larges apophyses très contournées (ce conducteur est blanchâtre à la base et brun ailleurs); première apophyse : du côté interne, située presque au centre du bulbe et finement découpée à l'extrémité, elle a une texture fibreuse et elle est arrondie; deuxième apophyse allongée, ayant une

extrémité recourbée, forme aussi une pointe surélevée vers son milieu (cette pointe est sombre et bien visible de profil); troisième apophyse : du côté externe, se recourbe vers le bas et du côté dorsal.

**Épigyne** (figs 73 et 74). — L'épigyne (fig. 73) est formée par une cavité située dans la partie antérieure. Cette cavité est grande : large vers la partie postérieure et plus étroite à la partie antérieure, elle est bordée par des parties chitinisées (certaines claires, d'autres plus foncées). La région la plus profonde de la cavité se trouve à sa partie postérieure; ailleurs, elle remonte graduellement jusqu'à la partie antérieure. Postérieurement à cette cavité vient une région bombée transversalement; sa partie centrale, dans l'axe longitudinal, est plus foncée. Des poils fauves convergent vers l'épigyne. — La vulve (fig. 74) est très caractéristique.

**Matériel.** — 1 ♀, considérée comme type, récoltée en Grèce et donnée à T. THORELL par L. KOCH (collection T. THORELL), conservée au Riksmuseet Entomologiska Avdelningen de Stockholm, n° 1357b. — 1 ♂ néotype, collecté en même temps que 2 autres mâles et 3 femelles, à Sébastopol en U. R. S. S., tous donnés à T. THORELL par H. NORDMAN; ils sont conservés au même musée que la ♀ précédente, n° 1357a.

En plus de ces spécimens, j'ai pu en étudier d'autres, conservés :

1° à l'Institut de Zoologie P. A. N. de Varsovie 46/51U (4 ♂♂, 2 ♀♀ et 1 ♂ subadulte, récolté à Lisso (Yougoslavie) par YELSKI et déterminés par W. KULCZYNSKI, sub « 421 ».)

2° au Senckenberg-Museum de Frankfurt/Main : a) 1 ♂ et 3 ♀♀ récoltés à Nauplie dans le Péloponèse, par C. F. ROEWER en juillet 1926 et déterminés par lui en 1956, Arachn. Coll. Roewer Lfd. n° 11.594, Aran. Agelen. n° 285b) 2 ♂♂ et 2 ♀♀ récoltés à Dubrovnik (Yougoslavie) par H. HOMAN en septembre 1962 et déterminés par H. WIELE, Slg. O. Kraus, n° 17.607/4.)

3° à l'Inst. r. Sc. nat. Belgique : 1 ♀ récoltée à Istamboul, Turquie, par A. BALL, le 7 décembre 1932, déterminée par L. GILTAY en 1934, Index 35, Arachn. Mod. II, A. G. 60.

**Répartition géographique.** — Grèce, Corfou, Rhodes, Italie méridionale, Dalmatie, Russie méridionale, Asie mineure, Turquie, Balkans, Bulgarie.

## 19. *Textrix libanica* n. sp.

Lors d'un tirage d'un lot d'Araignées récoltées par G. FAGEL en Turquie et au Liban, je me suis trouvée en présence d'une nouvelle espèce de *Textrix*, or le manuscrit avait été remis depuis quelques mois. C'est pour cette raison que je l'ai placée à cette place, au lieu de la mettre entre *T. leprieuri* SIMON, 1875 et *T. lusitanica* KULCZYNSKI, 1911, dans

l'ordre alphabétique, comme je procède toujours dans cette révision des Agelenidae.

**Céphalothorax.** — Longueur, sans les chélicères : ♀ 2,3 mm; largeur maximale : ♀ 1,5 mm. Le céphalothorax est de teinte très sombre. — Chélicères : marge inférieure : 2 dents assez grandes, rapprochées l'une de l'autre, mais ne se touchant pas à la base. Marge supérieure : 3 dents, la centrale est grande et les 2 autres sont moyennes et elles se touchent par la base.

**Pattes.** — Les tarses et les métatarses sont fauves, unicolores. Les tibias portent 2 anneaux plus sombres. Les patelles sont plus sombres dans la moitié apicale. Les fémurs ont la face ventrale plus sombre et les faces latérales ont aussi des parties sombres.

**Abdomen.** — Longueur, sans les filières : ♀ 3,0 mm; largeur maximale : ♀ 2,1 mm. Face dorsale : gris-anthracite, de teinte unie. — Face ventrale : gris-jaune. Poils fauves très denses sur tout l'abdomen.

Filières de teinte fauve, assez sombres. Le segment terminal des filières postérieures vaut environ 2 fois la longueur du segment basal.

**Épigyne (figs. 75 et 76).** — L'épigyne (fig. 75) est très voisine de celle de *Textrix inornata* PICK.-CAMBR. O., 1872 et surtout de *Textrix vestita* KOCH C. L., 1841. Elle est constituée par une très grande cavité de teinte assez claire, plus longue que large et plus large à l'arrière qu'à l'avant. Cette région antérieure a un surplomb très prononcé latéralement, mais constitué par une simple crête abrupte à l'avant. La région postérieure qui se situe entre la cavité centrale et le pli épigastrique est très étroite (ce qui n'est pas le cas chez *Textrix vestita* KOCH C. L., 1841); cette région domine la cavité centrale, très profonde à cet endroit. Latéralement, le bord postérieur plonge à la lisière de la cavité, par contre, cette cavité est dominée abruptement par le bord latéral de l'épigyne. La cavité centrale est séparée longitudinalement et incomplètement par un septum de teinte sombre; celui-ci prend naissance dans la région antérieure de la

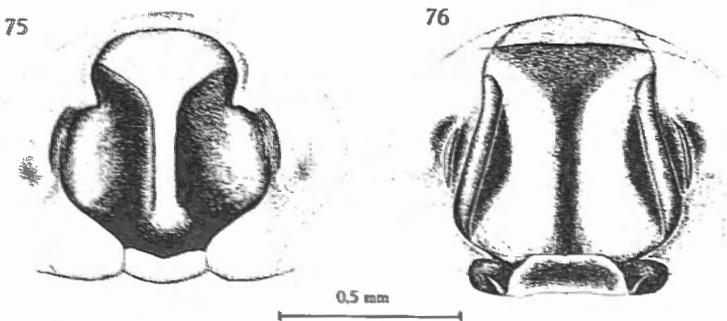


Fig. 75 et 76. — *Textrix libanica* n. sp.

75 : épigyne. 76 : vulve

cavité sous forme de plancher moins profond et de forme triangulaire; le septum le prolonge presque jusqu'à l'extrémité postérieure de la cavité, mais à cet endroit le septum a complètement disparu et la cavité est très profonde. Latéralement, et de chaque côté, la cavité se relève et arrive à la hauteur du septum pour retomber à la lisière de la cavité où disparaît le bord latéro-antérieur de la région postérieure. Le septum longitudinal n'existe pas chez les deux espèces voisines. — Vulves (fig. 76); les sacs séminaux sont assez écartés l'un de l'autre et de petite taille. Chacun d'eux communique avec un conduit longitudinal latéral très chitinisé (donc de teinte brune) apparaissant en relief, à la même hauteur que les sacs séminaux. Le fond de la cavité de l'épigyne est ici en relief, à l'exception d'un sillon profond central et longitudinal (en relief chez l'épigyne).

Matériel. — La ♀ type, seul spécimen connu de cette nouvelle espèce, a été trouvée par G. FAGEL le 14 mai 1966 à Aïn Zhalta, route des cèdres, au Liban. Elle est conservée à l'Institut r. Sc. nat. Belgique, index 35, Arachn. Mod. II, AG 157. Le ♂ est inconnu.

Répartition géographique. — Aïn Zhalta au Liban.

## 20. *Textrix violantis* PAVESI, 1878

*Textrix caudata* KOCH L. 1872, syn. nov.

P. PAVESI a fait d'un spécimen unique récolté par E. D'ALBERTIS, en juillet 1876, sur la petite île de Caprera, située au N. de la Sardaigne, le type de *Textrix violantis* en 1878 (Nuovi risultati aracnologici delle Crociere del « Violante ». Aggiunto un catalogo sistematico degli Aracnidi di Grecia. — Ann. Mus. civ. St. nat. Genova, 11, 1878). Le dessin de son ouvrage original, reproduit ici, figure 77, ne permet nullement de se rendre compte de la réalité de l'épigyne de cette espèce.

Grâce à l'extrême amabilité du Dr. E. TORTONESE, Directeur du Musée civique d'Histoire naturelle de Gênes, j'ai obtenu en prêt ce

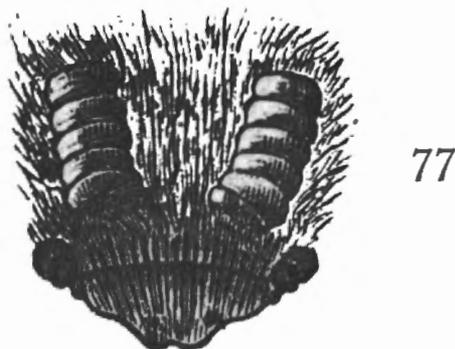


Fig. 77. — *Textrix violantis* PAVESI 1872, épigyne.

*Textrix*. J'ai examiné ce spécimen et surtout son épigyne; pour plus de sécurité, j'ai procédé à la séparation de l'épigyne du reste de l'abdomen, pour bien voir la vulve (l'épigyne a été replacée dans un microtube, auprès du spécimen). La conclusion, sans aucun doute, établit la synonymie de cette espèce avec *Textrix caudata* KOCH L., 1872.

Veillez donc vous reporter à cette espèce.

*Textrix digitalis* (LUCAS 1846) : *Textrix pallipes* (LUCAS 1846); *Textrix rufithorax* (LUCAS 1846). sp. incertae.

*Lycosoides digitalis*, *Lycosoides pallipes*, *Lycosoides rufithorax* H. LUCAS, 1846 (Histoire naturelle des Animaux articulés. in Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du Gouvernement et avec le concours d'une commission académique. Sciences physiques, Zoologie, 5 tomes. — Paris 1846-1850.)

*Textrix digitalis* (LUCAS) a été décrit, semble-t-il, sur un ♂ immature, provenant des environs d'Alger. *Textrix pallipes* (LUCAS) n'est connu que par des femelles provenant des environs d'Alger, mais l'Auteur ne parle pas de l'épigyne. *Textrix rufithorax* (LUCAS), connu par des mâles et des femelles a été collecté dans les environs d'Alger et du cercle de Lacalle; il n'est jamais question d'épigynes pour la ♀, ou de pédipalpes pour le ♂.

Les trois figures : 1) spécimen entier; 2) autre spécimen entier, mais grandeur nature; 3) disposition des yeux), illustrant chaque espèce, sont sans valeur quant à la distinction de ces espèces par rapport aux autres de ce genre très homogène. En plus de cela, les spécimens décrits par H. LUCAS sont soit détruits, soit perdus.

Puisque ces descriptions sont nettement insuffisantes, il me paraît que ces espèces soient tout à fait incertaines. Cependant, il est souhaitable que les trois noms donnés par H. LUCAS à ces *Textrix* ne soient pas repris par la suite; cela pourrait donner lieu à des complications parfaitement inutiles.

*Textrix inermis* & *Textrix obscura* P. FRANGANILLO, 1926 (Arácnidos de Andalucía. Bol. Soc. ent. Esp., 9.)

De *Textrix inermis* FRANGANILLO 1926, seul le ♂ est connu. Malheureusement, sa description est beaucoup trop sommaire pour suffire. A part des questions de coloration, les seules données consistent en ceci : « Longitudo corporis 9 mm ... Bulbus simplex, prominentiam ad basin inferiorem ostendens. »

*Textrix obscura* FRANGANILLO 1926, connu par une femelle, est encore moins valable que l'espèce précédente; il semble par la description suivante : « Differt a T. coarctata oculis anticis in lineam leviter recurvam et epigyno in simplicem fissuram transversam. » (FRANGANILLO, P., 1926, op. cit., p. 76), que cette ♀ n'était pas adulte et qu'alors, il devenait

tout à fait impossible de la déterminer, et encore moins d'en faire une nouvelle espèce...

Les spécimens de ces deux espèces ont été capturés à Grenade (Espagne), conservés à partir de 1925 à La Havane (Cuba). J'ai écrit en 1970 à l'Academia de Ciencias de Cuba; le Dr. PASTOR ALAYO D., m'a aimablement répondu que seuls les exemplaires cubains de la collection P. FRANGANILLO s'y trouvaient encore. Je ne me suis pas arrêtée là; j'ai fait des recherches en Espagne et toutes sont restées vaines (je m'étais adressée à Madame Dr. M. RAMBLA de l'Université de Barcelone, au Prof. CRUZ RODRIGUEZ de la Faculté des Sciences de Saragosse, au collège des Jésuites à Oviedo et dernièrement au Dr. CARLOS LASTRA de la Faculté des Sciences de l'Université d'Oviedo).

Il est certain que les spécimens types ou paratypes ont disparus et qu'aucun autre spécimen n'a été déterminé comme tel. De plus, les descriptions de P. FRANGANILLO sont tout à fait insuffisantes. En conséquence, il faudra considérer ces espèces comme incertaines.

Comme pour les trois espèces précédentes de *Textrix* décrites par H. LUCAS en 1846, je propose de ne plus employer ces noms.

#### RESUME

Cette seconde partie de la « Révision des Agelenidae de la région méditerranéenne » ne traite que du genre *Textrix*. — Deux nouvelles espèces, toutes deux connues uniquement par des femelles : *Textrix caparti* et *Textrix libanica*, sont décrites. — *T. chyzeri* DE BLAUWE est le nom donné par l'auteur aux *T. albosignata* SIMON 1875 déterminés par W. KULCZYNSKI, car toutes les *T. albosignata* déterminés par E. SIMON sont des *T. caudata* KOCH L., 1872. — Une nouvelle synonymie s'établit : *T. violantis* PAVESI, 1878 = *T. caudata* KOCH L., 1872. — *T. digitalis* (LUCAS, 1846), *T. pallipes* (LUCAS, 1846), *T. rufithorax* (LUCAS, 1846), *T. inermis* FRANGANILLO, 1926 et *T. obscura* FRANGANILLO, 1926 seront considérés comme sp. incertae.

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Outre les ouvrages mentionnés dans la première partie de cette révision, voici ceux concernant le genre *Textrix*.

BACELAR, A.

1928. Aracnídios portugueses. III. Catálogo sistemático dos Aracnídios de Portugal citados diversos autores (1831-1926). — *Bull. Soc. portug. Sc. nat.*, 10 (17); *Arg. Mus. Bocage*, 1 (1930).

DENIS, J.

1954. Notes d'aranéologie marocaine. III. Quelques Araignées du Massif de l'Ayachi, avec une étude sur les *Textrix* du Maroc. — *Revue franç. Entom.* 21.

DUFOUR, L.

1831. Descriptions et figures de quelques Arachnides nouvelles ou mal connues et procédé pour conserver à sec ces Invertébrés dans les collections. — *Ann. sc. nat., zool.*, 22.

FRANGANILLO BALBOA, P.

1926. Arácnidos de Andalucía. — *Bol. Soc. ent. Esp.*, 9.

GILTAY, L.

1932. Arachnides recueillis par M. d'Orchymont au cours de ses voyages aux Balkans et en Asie Mineure en 1929, 1930 et 1931. — *Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg.*, 8 (22).

KOCH, C. L.

1841. Die Arachniden. Achter Band. — *Nürnberg* 1841.

KOCH, L.

1872. Beitrag zur Kenntniss der Arachnidenfauna Tirols. Zweite Abhandlung. — *Zeits. Ferd. Tirol Voral.*, (3), 17.

KULCZYNSKI, W.

1903. Araneorum et Opilionum species in insula Creta a comite Dre Carolo Attems collectae. — *Bull. Acad. Cracovie.*

1911. Fragmenta arachnologica, IX. XVI. Araneorum species nonnullae in Syria a Rev. P. Bovier-Lapierre et in Palestina a Rev. E. Schmitz collectae. — XVII. Araneae nonnullae Europaeae. — *Bull. int. Acad. Cracovie*, série B.

LUCAS, H.

1846. Histoire naturelle des Animaux articulés, in Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du Gouvernement et avec le concours d'une commission académique. — *Sciences physiques, zoologie*, tomes I et IV. — *Paris* 1846-1850.

OLIVIER, G. A.

1789. Araignée, Aranea. — *Encycl. méth., Hist. nat. Inst. Paris*, 1789, 4.

PAVESI, P.

1878. Nuovi risultati aracnologici delle Crociere del « Violante ». Aggiunto un catalogo sistematico degli Aracnidi di Grecia. — *Ann. Mus. civ. Stor. nat. Genova*, 11.

PICKARD-CAMBRIDGE, O.

1872. General List of the Spiders of Palestine and Syria, with Descriptions of numerous New Species and Characters of two New Genera. — *Proc. Zool. Soc. Lond.*

SIMON, E.

1875. Description de *Textrix Leprieuri* et note sur *T. variegata* d'Algérie. — *Ann. Soc. ent. Fr.*, (5) 5, Bull.

1885. Etude sur les Arachnides recueillis en Tunisie en 1883 et 1884 par M. M. A. Letourmeux, M. Sédillot et Valéry Mayet, membres de la Mission de l'Exploration scientifique de la Tunisie, in *Exploration de la Tunisie. Paris*.

Note importante. — Cette révision étant basée sur la recherche de spécimens typiques, j'ai préféré conserver l'ancienne dénomination et je ne suivrai pas celle proposée par P. T. LEHTINEN 1967 « Classification of the Cribellate spiders and some allied families, with notes on the evolution of the suborder Araneomorpha. — *Ann. Zool. Fenn.* 4 » et suivie par P. M. BRIGNOLI, en 1976 « Ragni di Grecia IX. Specie nuove o interessanti delle famiglie Leptonetidae, Dysderidae, Pholcidae ed Agelenidae (Araneae). — *Rev. Suisse Zool.* 83 (3) » et en 1977 « Agelenidae et Hahniidae d'Afrique du Nord. — *Rev. Arachn.* 1 (1) ».

N'étant pas convaincue de la synonymie proposée par P. M. BRIGNOLI: *Textrix crassivulva* DENIS 1954 = *Lycosoides coarctata* (DUFOUR, 1831), indiquée dans « Agelenidae et Hahniidae d'Afrique du Nord », 1977, j'ai conservé l'identité propre de *Textrix crassivulva* DENIS 1954.